



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1681,1

Qur. 511^m - 1684, 1

Mercury

<36618281410012

<36618281410012 

Bayer. Staatsbibliothek

**Bayerische
Staatsbibliothek
München**

MERCURE GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

JANVIER 1681.



A L Y O N,

Chez THOMAS AMAULRY,
Ruë Merciere.

M. D C. LXX XI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Avis pour placer les Figures.

LA Médaille du Cavalier Bernin, doit regarder la page 56.

L'Air qui commence par *Dans nos Bois Tircis apperçent*, doit regarder la page 113.

La Chanson qui commence, *Percé jusqu'au fond du cœur*, doit regarder la page 166.

Les Jettons, doivent regarder la page 208.

Les deux Oeufs, doivent regarder la page 217.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



'EST pour la cinquième Année, cher Lecteur, que j'ay l'honneur de vous envoyer le Mercure Galand, où vous apprenez plusieurs Curiositez que vous ne sçauriez pas d'ailleurs; ils se vendront toujours, sçavoir, ceux de 1677. douze sols le volume. Ceux de 1678. 1679. 1680. & 1681. vingt sols le volume, tant entier que séparé; les vieux se vendront autant que les nouveaux quand on les prendroit tous à la fois. On en séparera tel Volume que l'on voudra pour le mesme prix, & les Extraordinaires se vendront toujours 30. sols le volume.

Ceux qui voudront qu'on leur envoie les Mercurés ou Extraordinaires, feront payer trois, ou six mois, ou une Année par avance, & quand leur terme sera fini ils auront soin de faire tenir d'autre argent, autrement l'on ne leur enverra plus;

à ij

Le Libraire au Lecteur.

car d'une autre maniere ce seroit une confusion, on tient un registre tres-fidele pour cela, & on a soin d'envoyer les Mercurès fort diligemment, & on a seulement qu'à bien donner l'adresse.

On continuera à distribuer le Journal des Nouvelles Découvertes de la Medecine de Monsieur de Blegny en petit volume in 12. tous les Mois pour six sols le Cahier, c'est toutes les années 3. livres 12. so's.

On distribuera aussi les Journaux des Sçavans, mais ils les faut payer par avance, & on n'en separera aucuns.

Les Febrifuges de Monsieur Spond ne se vendent que sept sols.

Ceux qui envoient des Ouvrages pour les Mercurès qui ne payent pas les ports, leurs Ouvrages ny seront jamais.

LIVRES NOUVEAUX

du Mois de Janvier 1681.

Les Satyres de Juvenales, indouze, 2. vol. Traduction nouvelle.

Memoires touchans le Mariage de Charles II. Roy d'Espagne avec la Princesse Marie - Louïse d'Orleans, indouze.

Histoire

Histoire de Dom Quichot de la Manche, Traduction de ces Messieurs, indouze, 4. vol. de mon impression, 5. livres.

Les Amours de Catulle de l'Abbé la Chapelle, indouze, quatre volumes, cinquante sols.

Le grand Soliman, Tragedie, indouze, quinze sols.

L'Eglise Romaine, reconnüe toujours des Lutheriens & des Pretendus Reformez pour vray Eglise de Jesus-Christ, en laquelle chacun peut faire son salut, in 8avo, 30. sols.



CATALOGUE DES PIÈCES

qui composent le douzième Extraordinaire, intitulé Extraordinaire du Mercure Galant, Quartier d'Octobre 1681. Tome 12. donné au Public le 15. Janvier 1681.

IL CONTIENT

DEux Pièces en Prose & en Vers, sur la Question, *Quel est le plus grand chagrin qu'une Maistresse puisse donner à un Amant.*

Une Pièce en Prose, sur la Question, *Si le Souvenir d'un plaisir passé, cause du plaisir ou de la peine.*

Une Pièce en Prose, sur la Question, *Lequel touche plus aisément le cœur d'une Belle, ou celui qui se declarant, employe les termes les plus passionnez pour luy protester qu'il l'aime; ou celui qui en luy rendant beaucoup d'assiduitez, laisse agir ses soins sans se declarer.*

Une Réponse sur la Question, *Si un Amant maltraité de la Personne qu'il aime, peut sans l'offenser souhaiter la mort.*

Un discours sur les Esprits Folets, s'ils sont de tout País, ce qu'ils ont fait, & une Histoire sur ce Sujet.

Un discours sur la Sympathie.

Un Sonnet à Iris ,

Une plainte à une Belle qui avoit choisy deux Amans noirs comme de demy Mores.

Deux Pieces en Prose, & une en Vers, sur la Question. *Si un amour récompensé de faveurs est à preferer à un amour d'éclat qui donne de la gloire sans aucun plaisir.*

Deux Pieces en Prose, & une en Vers, sur la Question, *Auquel une Femme doit sçavoir meilleur gré, ou à celui qui a aimé son esprit, avant que de se laisser charmer de sa beauté; ou à celui qui a aimé sa beauté, avant que de se laisser charmer de son esprit.*

Deux Pieces en Prose, & une en Vers, sur la Question, *Si pour une liaison de tendresse, il est plus agreable de s'attacher à une personne de seize ans, qu'à une de trente.*

Deux Pieces en Prose, & une en Vers, sur la Question, *Laquelle on doit plaindre davantage, ou une Femme qui a un Mary stupide jusqu'à la folie; ou celle dont le Mary est jaloux jusqu'à la fureur.*

Deux Discours sur l'Origine de l'Harmonie, ceux qui l'ont inventée, & de ses effets.

â iiij

Deux discours en Prose, & un en Vers,
sur le frequent usage de la Saignée, &
quel mal ou quel bien en peut arriver.

Plusieurs Madrigaux sur les neuf Eni-
gmes des trois derniers Mois.

Deux Discours en Prose, & un en
Vers, sur l'Origine de la Noblesse.

Une Explication de la Lettre en Chi-
fre du dernier Extraordinaire, dont le
secret n'avoit point esté decouvert.

Une Explication de la Lettre en chi-
fre du dernier Extraordinaire.

Une nouvelle Lettre en Chifres.

Une Histoire Enigmatique.

L'indifferent passionné en Vers.

Une Lettre d'une Fleur d'Orange en
Prose & en Vers, en faveur du Berger
Fleuriste.

Un Recit chanté par les trois Graces
à la gloire de l'Amour.

Les noms de ceux qui ont trouvé le
Mot des Enigmes du Mois de Decem-
bre.

Plusieurs Question à décider.

TABLE

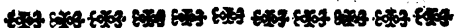


TABLE DES MATIERES

contenuës dans ce Volume.

A vant-propos.	I
Madrigaux sur le Procès qu'il a plu au Roy de perdre ,	17
Noms de cinq Grands Prieurs , & cent quarante Commandeurs de l'Ordre de S. Lazare , nom- mez par le Roy,	19
Discours de M. de Launay à l'ouverture des Le- çons du Droit François.	35
Lettre de Rome , dans laquelle on voit un Pane- gyrique du Roy en Vers.	47
Eloge du Cavalier Bernin,	52
Sonnet , dans lequel on fait parler le Cavalier Bernin ,	57
Mort de Madame de la Bourlie,	58
Mort de Madame Hotman ,	59
Mort de M. le Marquis de Vignacour,	ibid.
Mort de M. Fargol ,	60
Mort de M. Jaud ,	ibid.
M. de Bragelonne, & M. Piques , montent à la Premiere Chambre de la Cour des Aydes ,	61
Mort de M. Patru, Doyen de l'Acad. Française,	62
Stances de la Comete, parlant à Paris,	64
Madrigal sur la Comete ,	68
Discours sur les Cometes, par lequel il est prouvé qu'elles ne produisent aucun malheur ,	71
M. de la Reynie est toujours Lieutenant de Po- lice ,	97
Lieutenance de Roy de Champagne donnée à M. le Marquis de Beaupré,	ibid.
Gouvernement de Kimper donné à M. de Colom- be,	102

T A B L E.

<i>Belles Actions de M. le Maréchal de Grancey,</i>	103
<i>Madrigal ,</i>	115
<i>Errennes,</i>	ibid.
<i>Madrigaux mis au devânt de plusieurs autres,</i>	116
<i>Mariage de M. de Dolomieu ,</i>	119
<i>Audience donnée par le Roy aux Deputex des Etats d'Artois ,</i>	124
<i>Histoire ,</i>	127
<i>Reception de plusieurs Academiciens en l'Acad- emie Royale d'Arles ,</i>	147
<i>Lettre,</i>	154
<i>Madrigal,</i>	161
<i>Autre,</i>	162
<i>Sonnet,</i>	163
<i>Chanson ,</i>	164
<i>Mort de M. le Comte de Brancas,</i>	166
<i>Mort de M. le Vicomte de Lamet,</i>	167
<i>Mort de Madame la Duchesse du Lude ,</i>	170
<i>Mort de M. de Chevrieres, second President au Parlement de Grenoble,</i>	171
<i>Retour de M. le Duc de Vivonne ,</i>	172
<i>Gouvernement de Thionville donné à M. de Ca- saulx ,</i>	173
<i>Gouvernement de Bergues donné à M. de Tracy,</i>	174
<i>Plusieurs Intendances données par le Roy,</i>	ibid.
<i>Lettre en Prose & en Vers, au Mercure Galant,</i>	176
<i>Malheurs causez par le feu ,</i>	178
<i>Nouvelles de l'Escarboucle ,</i>	184
<i>Hôpital General fondé à Laon , par M. le Car- dinal d'Estrées,</i>	187
<i>Abjuration ,</i>	189
<i>Divertissemens de S. Germain,</i>	190
<i>Eloge de Mademoiselle de Nantes.</i>	194
<i>Divertissement de la Cour,</i>	197
<i>Arlequin Mercure Galant,</i>	198
	Zaide

T A B L E.

<i>Zaïde, Princesse de Grenade,</i>	ibid.
<i>La Pierre Philosophale,</i>	199
<i>These soutenüe par M. l'Abbé le Camus,</i>	ibid.
<i>Remede de l'Esprit de Vin composé,</i>	201
<i>Explication de la première Enigme en Vers,</i>	202
<i>Noms de ceux qui l'ont expliquée,</i>	ibid.
<i>Explication de la seconde Enigme,</i>	203
<i>Noms de ceux qui l'ont expliquée,</i>	ibid.
<i>Noms de ceux qui ont expliqué toutes les deux,</i>	204
<i>Enigme,</i>	205
<i>Autre Enigme,</i>	206
<i>Explicatiõ de l'Enigme en Figure d'Africanus,</i>	209
<i>Explication des lettons de l'Année 1681.</i>	ibid.
<i>M. l'Abbé de Bragelonne presche à Mets,</i>	216
<i>Maison de Longueval-d'Haraucourt,</i>	ibid.
<i>Nouvelles figures d'Oeufs envoyées de Rome,</i>	217
<i>Petite Comédie de la Comete,</i>	219
<i>Inpromptu sur la mort de l'Elephant de Versailles,</i>	220
<i>Mort de M. le Comte de Vaillac,</i>	221
<i>Mort de Madame la Maréchale du Plessis,</i>	222
<i>Mort de M. de Bernieres, Procureur General au Parlement de Roïen,</i>	223
<i>Avanture tragique d'Angers,</i>	224
<i>Brevet de Conseiller d'Etat donné à M. l'Abbé d'Hervault,</i>	226
<i>Observations de M. Spon sur les Fievre; & les Febrifuges,</i>	228
<i>Divertissemens d'Andely,</i>	227

Fin de la Table.

B X

EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur **LE DAUPHIN**, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defences sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé E. COUTEROT. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry, Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le
31. Janvier 1681.



MERCURE GALANT.

JANVIER 1681.



Nous entrons, Madame, dans la cinquième année de nostre commerce. Il seroit peu surprenant qu'il durast toujours, s'il estoit particulier ; mais en le rendant public, vous m'avez mis en péril de m'attirer le dégoût des Curieux ; & de me faire imposer silence. C'est un chagrin que j'aurois eu peine à éviter sous un au-

Janvier 1688

A

tre Regne. Tout s'y passant avec moins d'éclat, de quelques Nouvelles qu'on eust trouvé mes Lettres remplies, on ne se feroit pas contenté du peu d'ornement que je leur preste. Mon bonheur est de m'estre fait vostre Historien dans un temps où les Actions parlent d'elles-mêmes, & n'ont besoin d'aucun embellissement. En vit-on jamais de plus extraordinaires que toutes celles du Roy? J'ay accoustumé au commencement de chaque année de ramasser en un seul Article ce qui a plus d'étendue dās les premières de toutes mes Lettres. C'est réduire en un seul Corps différens Panégyriques, qui vous font connoître ce que ce Grand Prince a fait d'étonnant pendant chaque mois, pour sa propre gloire, pour celle de son Etat, & pour le bien de

de ses Peuples. Cet ordre que j'ay observé depuis quatre ans, me serviroit encor aujourd'huy de regle, si le trop de choses nouvelles que je trouve à vous en dire, ne m'empeschoit de reprendre le passé. Je seray mesme contraint, parmy le grand nombre dont je pourrois vous entretenir, de ne m'arrester qu'à celles qui n'ont jamais eu d'exemples. Auroit-on pû croire que l'on fust capable d'en faire encor de cette nature, & qu'apres que l'on a dit tant de fois depuis plusieurs Siecles qu'on ne peut rien voir ny rien faire de nouveau, LOÜIS LE GRAND ne passast presque aucun mois sans le marquer par quelque Action qui fust singuliere? Celles que j'ay à vous rapporter sont si élevées, qu'on ne lit rien de semblable dans aucune

Histoire. Chaque Etat a eu de tout temps de fort Grands Hommes, & il n'y en a eu aucun qui n'ait fait quelque chose d'assez éclatant pour faire parler toute la Terre; mais s'ils se sont distingués par là de beaucoup de Princes, dont le seul nom conservé nous apprend qu'ils ont vécu, ils n'ont fait que suivre les traces de ceux qui avoient déjà acquis la qualité de Héros; & ce qui estoit extraordinaire en eux, à l'égard des autres Hommes, ne l'estoit point à l'égard de ces Héros qu'ils n'avoient fait qu'imiter. Il n'en est pas de même de nostre auguste Monarque. Tout ce qu'il fait tous les jours, est tellement au dessus des Modeles de valeur, de bonté, de justice, & de prudence, que nous ont laissez les plus Illustres de l'Antiquité, qu'on peut dire

- dire qu'en se faisant admirer, il ne doit rien qu'à Luy-même. Ce sont Actions uniques, qui n'ayant point de pareilles, n'entrent en comparaison avec aucune autre, & qui luy donnent cet avantage particulier, que sans avoir imité personne, il a la gloire de s'estre rendu inimitable. Je ne rappelleray point cette modération inouïe qui luy a fait donner la Paix à l'Europe au milieu de ses Victoires. C'est un effort sur Luy-même, qui ne sera jamais oublié. Toutes les Nations du Monde, l'Airain, le Cuivre, le Marbre, tout en a parlé. Tout en parle encore à tous momens, & tout en parlera éternellement. Après ce triomphe, qu'il est plus facile d'admirer que de comprendre, tant il demande une vertu consommée, il sembloit que la matiere d'un

6 M E R C U R E

autre, aussi extraordinaire & également unique , ne pourroit jamais s'offrir. Celuy qui a suivy ce premier , passoit d'autant plus les forces de l'Homme , que pour l'obtenir , il falloit estre entièrement détaché des sentimens d'intérêt qui font faire tous les jours les plus grandes injustices aux Gens les plus équitables, mais que ne peut point un Roy accoustumé à se vaincre, & quel intérêt toucheroit un cœur qui a pû assez se commander pour dédaigner des conquestes sçûres , quand le repos de la Terre a voulu ce sacrifice ? L'Action qui a donné lieu à ce court Eloge , a fait bruit par tout, & elle est telle, que je doute fort qu'on puisse en marquer toute la grandeur. S'il en est de petites que la Renommée grossit, il en est d'autres si grandes, qu'on ne

ne peut qu'en affoiblir le mérite en les voulant élever. Celle-cy est de ce nombre. Vous en jugerez par les circonstances.

Sa Majesté avoit droit de rentrer dans tous les Fonds alienez qui sont au dela des limites de l'ancienne Enceinte des Murailles de Paris. Tout cela estoit de son Domaine. Beaucoup de Particuliers avoient basti sur ce Fond ; & ceux qui estoient chargez de faire le Recouvrement pour le Roy, vouloient se mettre en possession de leurs Maisons. Les Propriétaires y ayant formé opposition sous le bon plaisir de Sa Majesté, on porta l'Affaire au Conseil d'Etat du Roy, ce Prince y estant présent. Ses prétentions estoient fondées sur un droit si légitime, que dans la rigueur de la Justice, les Opposans ne pou-

A ilij

voient éviter de perdre leur Cause. Enfin apres avoir écouté l'Avis de plusieurs Conseillers d'Etat & Maistres des Requestes, qui eurent la liberté de parler pour & contre, ce qui ne se fait que dans les Regnes heurieux, & sous les Princes qui comptent le Bien de leurs Peuples pour leur plus grand avantage; le Roy, qui avoit passé pres de trois heures le matin, & cinq l'apresdînée à entendre le Rapport, & ces différens Avis, prononça contre Luy-même en faveur de ses Sujets, & eut la bonté de dire, que quoy qu'il eust entendu des raisons tres-fortes pour ses intérêts, & qu'il conust bien que sa Cause estant fort juste, il gagnoit plusieurs millions en la gagnant; il ne vouloit pas juger à son avantage, parce qu'il se passeroit bien plus aisément des
som

• sommes qui luy devoient revenir,
• que le grand nombre de Particul-
• liers qui estoient intéressez dans
• cette Affaire. Vous observerez,
• Madame, que dans ces sortes de
• conseils le Roy est toujours le
• Maître, qu'il n'y fait que deman-
• der les Avis, & que sans y avoir
• aucun égard, il peut donner tel
• Arrest qu'il veut. Cette marque
• de son extrême bonté pour ses
• Sujets, ne fut pas la seule qui ac-
• compagna ce Jugement. On luy
• proposa divers Accommodemens
• dont les Intéressez auroient esté
• satisfaits, parce qu'estant obligez
• de se condamner eux-mêmes, ils
• se seroient estimez heureux de
• ne pas tout perdre; mais ce grand
• Prioce, qui n'est né que pour les
• choses extraordinaires, & qui ne
• sçait ce que c'est que faire à de-
• my des graces, ne voulut rien

A v

10 MERCURE

écouter. Cette Action qui tient du miracle, trouveroit sans doute la Posterité incrédule, si elle n'étoit une suite des merveilles qui rendent la Vie de Sa Majesté la plus illustre de toutes les Vies. Quels avantages ne devoient pas s'en promettre ses Sujets, apres que les Peuples de l'Europe avoient fait une si heureuse épreuve de sa clemence? Une vertu est le degré glorieux qui mene à une autre; & quand une Ame vraiment héroïque a pris l'habitude de se vaincre sur ses propres intérêts, elle est sûre de gagner autant de triomphes sur elle-mesme, qu'elle se propose d'en remporter. Que de Familles se trouvent comblées de joye par un Arrest qui leur est si favorable! Que de benédiction on donne partout à l'incomparable Monarque

GALANT.

que qui l'a fait rendre ! Que de prospéritez luy sont souhaitées ! & quand on forme de si justes vœux, quel plaisir pour moy d'estre l'Interprète de ce qui oblige à les former ! Mon zele me trompe. Je cherche inutilement des termes aussi relevez que l'Action. Ce qu'on trouve sans exemple n'est pas aisé à décrire. La grandeur & la nouveauté de la matiere accablent en étonnant ; & quelques hautes idées qu'on en prenne , on ne la conçoit qu'imparfaitement. Je la quite pour vous donner un nouveau sujet d'admiration. Vous venez de voir le Roy se dépoüiller de ses intérêts , pour conserver ceux de Particuliers. Vous l'allez voir s'appliquer uniquement avec une bonté surprenante , à chercher ce qui peut récompenser la va-

leur

leur de ses Sujets , qui en le servant travaillent pour la gloire de leur Patrie.

Vous avez oüy parler de l'Ordre de Chevalerie de Nostre-Dame de Mont Carmel , & de S. Lazare, que Henry IV. a renouvelé. Le Bien de cet Ordre consistoit en plusieurs Commanderies, qui sous le nom de Maladreries estoient devenues autant d'Hôpitaux. Ces Maladreries estoient tombées par succession de temps entre les mains de divers Particuliers, qui sans les entretenir, en convertissoient le Revenu à leurs usages ; & enfin Sa Majesté ayant appris cette dissipation, & considérant d'ailleurs que les Maladies pour lesquelles on avoit fondé ces Hôpitaux , n'avoient plus de cours, Elle a retiré les Biens de ces deux Ordres pour les

les donner à des Malades illustres, qui ne laissent pas d'avoir encor assez de force pour servir l'Etat. Ainsi les Fonds, dont une partie estoit destinée pour les Hôpitaux, seront toujours employez à des usages qu'on voit qui répondent à l'intention des Fondateurs, puis que le Roy les voulant distribuer, a choisy dans les Armées ce qu'il y a de plus braves Officiers, qui ont servy pendant vingt-cinq ans, & qui portent d'honorables marques de leurs services. On a fait venir tous ces Braves à la Cour. Monsieur Félix, Premier Chirurgien du Roy, a visité leurs blessures, & Sa Majesté a fait ensuite un choix équitable, qui marque la parfaite connoissance qu'Elle a de tous ceux qui ont répandu leur sang pour se signaler. Elle a fait par là un tres-grand nombre d'Heu

d'Heureux ; & ils le sont mesme de plus d'une sorte. Ils sont heureux par le revenu qui leur est donné, heureux par la gloire dont ce choix les couvre , & bien plus heureux encor d'estre dans le souvenir d'un grand Roy de la Terre , & de se voir reconnus pour Braves par un Prince qui sçait si bien distinguer le vray & le faux mérite. Vous pouvez juger , Madame, combien cette récompense va inspirer de valeur. Elle doit faire trembler les Ennemis de la France , pour qui sans-doute il sera tres-dangereux d'avoir en teste des Gens animez par cet exemple Officiers, Soldats, tout est seur de ne plus avoir à essuyer de blessures , que tost ou tard ces marques d'honneur ne les mettent en repos pour le reste de leurs jours, puis que si les Officiers

ont

ont des Commanderies de S. Lazare , les Soldats peuvent entrer dans les Invalides, où l'on est traité d'une manière à rendre le plus heureux de nos Ennemis envieux de ce bonheur.

Quoy que ces deux Actions soient fort éclatantes, elles ne sont pas les seules qui aient marqué dans le même Mois, le soin qu'a le Roy du bien de ses Peuples. J'ay à vous parler d'une troisième qui regarde la Justice. Les Coutumes & Ordonnances imprimées des Roys, estoient seulement ce qu'on consultoit en France. Le Droit François n'y avoit jamais esté enseigné ; & si pendant plusieurs Regnes , on avoit parlé d'en faire donner des Leçons publiques, ce dessein avoit toujours trouvé des obstacles, sans qu'on l'eust executé... C'est une gloire qui.

qui semble avoir esté reservée au Roy. Ce Prince ne s'est pas contenté de faire établir une Etude si utile, il a fait auparavant publier une Ordonnance, par laquelle on ne peut plus estre reçu Avocat, qu'on n'ait pris publiquement des Leçons de Droit pendant un nombre d'années. C'est le moyen de ne plus avoir que des Juges éclairez, & d'éviter les abus que l'ignorance peut faire commettre au Jugement des Procés. J'ay oublié de vous dire que quand il plût à Sa Majesté de perdre le sien, Monsieur de Lamoignon de Baille, Fils de feu Monsieur le Premier Président, & Frere de Monsieur l'Avocat General qui porte ce nom, fit le Rapport de cette importante Affaire, avec une netteté qui charma le Roy, & tout son Conseil. Cette
glo

glorieuse Perte a donné lieu à
Mademoiselle de Scudéry; de faire
le Madrigal que j'ajoute icy.

A U R O Y.

Faut-il donc toujours vaincre
 & forcer des Murailles?
 N'aurons-nous des Héros que par
 des Funerailles?
 Non pour vous, GRAND LOUIS,
 tout devient glorieux;
 Et le Monde étonné, doute quel vaut
 le mieux,
 Ou perdre des Procès, ou gagner
 des Batailles.

Plusieurs Personnes ont écrit
 sur la même Affaire. Vous le
 pouvez voir par ce second Ma-
 drigal.

Tant

Tant de grands différens, malgré tant de hazards,
Ont esté décidéz par Vous au Champ
de Mars.

Par les sanglans efforts d'une Va-
leur extrême,

Vous avez fait trembler vos plus
fiers Ennemis ;

Mais dans le Temple de Thémis,
En décidant contre Vous-même,
Vous rendez les Dieux, & les Peu-
ples amis.

Ces Vers sont de Monsieur le
President Gontier de Longeville;
& ceux qui suivent, de Monsieur
de C.

Regler tout dans la Paix, vain-
cre tout dans la Guerre ;
D'un absolu pouvoir calmer toute la
Terre ;

A

*A tous ses Ennemis avoir donné des
Loix ;*

*C'est estre au plus haut point de la
Grandeur suprême :*

*Pour sauver ses Sujets, juger contre
soy-mesme,*

C'est estre le meilleur des Rois.

Je croirois ne vous avoir satisfait qu'à demy sur ce qui regarde les Commanderies de S. Lazare, si apres vous avoir dit que le Roy en a fait la récompense de ceux qui portent des marques de leurs Services , je n'ajoutois pas les Noms de ces braves Officiers, & la quantité du Revenu qui a esté donné à chacun. En voicy une Liste fort exacte.

Grands-Précureurs.
Monsieur de Chasteau-Regnaud,
Chef d'Escadre, 6000 l.
Monsieur de la Rabliere, Mestre
de

20 M E R C U R E

de Camp, & Brigadier de Ca-
valerie, 6000 l.

Monsieur Bulonde, aussi Mestre
de Camp, & Brigadier de Ca-
valerie, 6000 l.

Monsieur de Rivarolles, Mestre
de Camp de Cavalerie du Ro-
giment Royal Piémont, 6000 l.

Monsieur de Montchevreuil, Co-
lonel du Régiment du Roy
d'Infanterie, 6000 l.

Commanderies.

Monsieur de Vatteville, Mestre
de Camp, & Brigadier de Ca-
valerie, 3000 l.

Monsieur de Sauffay, Mestre de
Camp de Cavalerie, 3000 l.

Monsieur Dauzon, Mestre de
Camp de Cavalerie, 3000 l.

Monsieur de Bellegarde, Mestre
de Camp de Cavalerie, 3000 l.

Monsieur de S. Sylvestre, Mestre
de Camp de Cavalerie, 3000 l.

Mon

Monsieur Davejan, Capitaine aux Gardes,	3000 l.
Monsieur de S. Germain, Capitaine aux Gardes,	3000 l.
Monsieur des Alleurs, Capitaine aux Gardes,	3000 l.
Monsieur Valkerk, Capitaine aux Gardes Suisses,	3000 l.
Monsieur de la Forest, Lieute- nant Colonel des Dragons du Colonel,	3000 l.
Monsieur de Givry, Lieutenant Colonel des Dragons du Ro- yal,	3000 l.
Monsieur le Chevalier de Sou- vré, Colonel du Regiment de Navarre,	3000 l.
Monsieur Mathieu Castelas, Co- lonel du Regiment de la Ma- rine,	3000 l.
Monsieur de Guillerville, Lieute- nant Colonel du Regiment de Normandie,	3000 l.
Mon	

22 M E R C U R E

Monfieur Polaſtron , Lieutenant
Colonel du Regiment du Roy,
3000 l.

Monfieur Panchis , Capitaine de
Vaiſſeau, 2100 l.

Monfieur de Montbas, Meſtre de
Camp de Cavalerie, 2100 l.

Monfieur de Chevilly, Lieutenant
Colonel du Regiment Dau-
phin, 2100 l.

Monfieur de S. Pierre de Lauzier,
Lieutenant Colonel des Dra-
gons de Theſſé, 2100 l.

Monfieur de Villechauve, Lieu-
tenant Colonel du Régiment
Royal d'Infanterie, 2100 l.

Monfieur de Refuges , Capitaine
aux Gardes, 2000 l.

Monfieur de Fourilles, Capitaine
aux Gardes, 3000 l.

Monfieur de Montpapoul, Sous-
Lieutenant des Mouſquetai-
res, 2000 l.

Mon

Monfieur de la Fouchardiere,
Exempt des Gardes du Corps,
2000 l.

Monfieur de S. Vians, Exempt des
Gardes du Corps, 2000 l.

Monfieur de Mannevillette, Lieu-
tenant aux Gardes, 2000 l.

Monfieur d'Arbouville, Lieute-
nant aux Gardes, 2000 l.

Monfieur Damorefan, Lieutenant
aux Gardes, 2000 l.

Monfieur de Rozamel, Sous-
Lieutenant des Gensdarmes
Flamans, 2000 l.

Monfieur Cornelius Capitaine
de Cavalerie du Regiment
Dauphin, 2000 l.

Monfieur Casteja, Mefre de
Camp & Capitaine de Cava-
lerie du Regiment d'Enguyen,
2000 l.

Mr de Vienne, Capitaine Ré-
formé de Buffy de Cavalerie,
2000 l. Mon

Monsieur Walker, Capitaine Reformé de Vivans de Cavalerie, 2000 l.

Monsieur de Neuville de Beauvais, Capitaine Reformé d'Orleans de Cavalerie, 2000 l.

Monsieur Carles, Capitaine Reformé de Quinçon de Cavalerie, 1000 l.

Monsieur le Chevalier de Buisson, cy-devant Capitaine de Cavalerie, 2000 l.

Monsieur de Bezons, Mestre de Camp de Cavalerie, 2000 l.

Monsieur Bercoûrt, Capitaine de Cavalerie, 2000 l.

Monsieur de Garenciere, Capitaine de Cavalerie, 2000 l.

Monsieur de Cadrieux, Capitaine de Cavalerie, 2000 l.

Monsieur Dalou, Mestre de Camp, Capitaine au Regiment de Villeroy, 2000 l.

Monsieur

Monsieur Dubourg, Inspecteur de
Cavalerie, 2000 l.

Monsieur de la Haye, Major
des Dragons de Barbezieres,
2000 l.

Monsieur de Lafré, Capitaine des
Dragons du Royal, 2000 l.

Monsieur de Laubanie, Lieute-
nant Colonel du Regiment de
la Ferté, 2000 l.

Monsieur de Riépert, Lieutenant
Colonel de Provence, 2000 l.

Monsieur de Crespy, Major du
Regiment du Roy, 2000 l.

Monsieur Darbon, Major de Pi-
cardie, 2000 l.

Monsieur de Villemandor, Lieu-
tenant Colonel de Picardie,
2000 l.

Monsieur de Vissac, Major du
Regiment Royal, 2000 l.

Monsieur Preschac, Major de
Champagne, 2000 l.

Janvier 1681.

B

Monsieur Decour , Major de la
Fere, 2000 l.

Monsieur le Comte du Luc, Ca-
pitaine de Vaisseau, . 2000 l.

Monsieur Langoulin , Capitaine
de Vaisseau, 2000 l.

Monsieur Damblimont, Capitai-
ne de Vaisseau, 2000 l.

Monsieur de Lufancy, Sous-Lieu-
tenant aux Gardes, 1800 l.

Monsieur de S. Alvert, Sous-Lieu-
tenant aux Gardes, 1800 l.

Monsieur de Marcilly, Sous-Lieu-
tenant aux Gardes, 1800 l.

Monsieur de Chevire, Sous-Lieu-
tenant aux Gardes, 1800 l.

Monsieur de Vignault, Capitaine
au Regiment Dauphin d'In-
fanterie, 1800 l.

Monsieur de Salerne , Capitaine
au Regiment de Sault, 1800 l.

Monsieur Chevalier, Ingénieur à
Fribourg, 1800 l.

Mon

Monsieur de Calvimon, Capitaine
 au Regiment du Roy d'In-
 fanterie, 1800 l.

Monsieur Renier, Capitaine de
 Vaisseau, 1800 l.

Monsieur de S. Ferre, Enseigne
 aux Gardes, 1200 l.

Monsieur de Cambes Brigadier
 des Gardes du Corps, 1200 l.

Monsieur Clôzieux, Sous-Briga-
 dier des Mousquetaires Blancs,
 1200 l.

Monsieur Boucaud, cy-devant
 Mestre de Camp de Cavale-
 rie, 1200 l.

Monsieur Darnaud, cy-devant
 Capitaine de Cavalerie, 1200 l.

Monsieur Ravenrun, Capitaine
 au Regiment de Navarre, 1200 l.

Mr de S. Amadoux, Capitaine
 d'Orleans d'Infanterie, 1200 l.

Monsieur Cantan, Capitaine de
 Navarre, 1200 l.

28 M E R C U R E

- Monsieur Destailleux, Capitaine
de Bourgogne, 1200 l.
- Monsieur la Gressiere, Capitaine
au Regiment des Vaisseaux,
1200 l.
- Monsieur Gregoire, Capitaine de
Dampierre, 1200 l.
- Monsieur Cannau, Capitaine de
Champagne, 1200 l.
- Monsieur Banny, Premier Capi-
taine du Regiment Lyonnais,
1200 l.
- Monsieur Franchebroüillé, Capi-
taine de Navarre, 1200 l.
- Monsieur de Rey, Capitaine au
Regiment Dauphin Infante-
rie, 1200 l.
- Monsieur Gensac, Capitaine de
Picardie, 1200 l.
- Monsieur de la Mottemarcé, Ca-
pitaine de Navarre, 1200 l.
- Monsieur de la Fitte, Capitaine de
Piémont, 1200 l.
- Mon

Monsieur Boisveau, Capitaine de	
Bourgogne,	1200 l.
Monsieur Desregards Capitaine	
de la Marine,	1200 l.
Monsieur d'Argoust, Ayde-Major	
d'Auvergne,	1200 l.
Monsieur de Ligny, Capitaine de	
Piémont,	1200 l.
Monsieur de la Touche, Capitaine	
de Feuquieres,	1200 l.
Monsieur Dosty, Capitaine de la	
Marine,	1200 l.
Monsieur de Louze, Capitaine de	
Vermendois,	1200 l.
Monsieur Mauroux, Capitaine de	
S. Laurent,	1200 l.
Monsieur de Balzac, Capitaine	
de Piémont,	1200 l.
Monsieur de S. Thomas, Capitaine	
de d'Alsace,	1200 l.
Monsieur de Rist, Lieutenant de	
Vaisseau,	1200 l.
Monsieur de Saujon, Lieutenant	

30 MERCURE

de Vaisseau,	1200 l.
Monsieur Sicard , Lieutenant de Vaisseau,	1200 l.
Monsieur de la Trousse, Enseigne aux Gardes,	900 l.
Monsieur Boursonne , Enseigne aux Gardes.	900 l.
Monsieur Cordaye, Maréchal des Logis des Gendarmes de Bourgogne,	900 l.
Monsieur Malherbe , Garde du Corps,	900 l.
Monsieur de la Chesnaye, Garde du Corps,	900 l.
Monsieur de Fontenay , Garde du Corps,	900 l.
Monsieur Dugué , Mousquetaire Blanc,	900 l.
Monsieur Planque, Mousquetaire Blanc,	900 l.
Monsieur Daisse , Mousquetaire Blanc,	900 l.
Monsieur Danjou, cy-devant Ca- pitaine	

- pitaine de Cavalerie, 900 l.
Monsieur de la Roche, Lieutenant dans Tilladet, de Cavalerie, 900 l.
Monsieur de Neufville, Lieutenant Reformé de Langallerie, 900 l.
Monsieur de l'Etoile, Lieutenant Reformé d'Orleans de Cavalerie, 900 l.
Monsieur du Sausier, Lieutenant dans ledit Regiment d'Orleans, 900 l.
Monsieur Goussolles, Lieutenant dans la Vallete, 900 l.
Monsieur de Bains, Lieutenant dans Orleans, 900 l.
Monsieur Blin, l'aîné, Lieutenant Reformé du Regiment du Chevalier Duc, 900 l.
Monsieur Blondelot, Lieutenant dans la Rabliere, 900 l.
Monsieur Monteclair, Lieute-

- nant Reformé dudit Regiment
de la Rabliere, 900 l.
Monsieur de Senneville, Lieute-
nant des Dragons Royal, 900 l.
Monsieur de la Pierre, Lieute-
nant des Dragons du Colonel,
900 l.
Monsieur Borelly, Lieutenant des
Dragons de Pinsonnel, 900 l.
Monsieur Deschamps, Lieutenant
des Dragons de Barbezieres,
900 l.
Monsieur de Laburth, Cornette
Reformé des Dragons de Lis-
tenois, 900 l.
Monsieur Daugicourt, Capitai-
ne de la Reyne d'Infanterie,
900 l.
Monsieur du Quayla, Capitaine
de Picardie, 900 l.
Monsieur Lamagnane, Capitai-
ne du Dauphin d'Infanterie,
900 l.

Mon

Monsieur Gesombec , Capitaine dans Navarre,	900 l.
Monsieur Luroy , Capitaine dans Navarre,	900 l.
Monsieur Bressy , Capitaine des Fuzeliers,	900 l.
Monsieur de la Petitiere, Capitaine dans les Vaisseaux,	900 l.
Monsieur Tangy , Capitaine au Regiment du Roy,	900 l.
Monsieur de Bar , Capitaine dans Piémont,	900 l.
Monsieur de Villaformiou, Capitaine dans Roussillon,	900 l.
Monsieur Lurcy , Capitaine dans Navarre,	900 l.
Monsieur Dubosc , Capitaine dans Piémont,	900 l.
Monsieur Duhager , Capitaine dans le Royal,	900 l.
Monsieur Dogerville, Lieutenant dans les Vaisseaux,	900 l.
Monsieur Montenot , Lieute-	

34 M E R C U R E

nant dans le Dauphin,	900 l.
Monsieur de Montigny , Capitaine dans les Fuzeliers,	900 l.
Monsieur Ferrier , Lieutenant dans Navarre,	900 l.
Monsieur de la Motte , Major de la Citadelle de Lile,	900 l.
Monsieur de Guigneville , Capitaine Reformé dans Sainte Maure,	900 l.
Monsieur Molé , Major de Rocroy,	900 l.
Monsieur de Braisne, Enseigne de Vaisseau,	900 l.

Un si grand nombre de Noms, vous aura sans-doute causé de l'étonnement. Rien ne prouve mieux, que si on veut estre récompensé , c'est dans un Royaume aussi florissant que la France , & sous un Roy aussi éclairé , & aussi juste que le nostre, qu'il faut chercher

cher à servir. Comme parmy tant de Noms on en peut avoir oublié quelqu'un, & qu'il est même impossible qu'on les ait assez bien lûs pour ne s'être pas trompé à plusieurs lettres, je remédieray le Mois prochain à ces manquemens, si l'on m'avertit qu'il y en ait.

Il me reste à vous entretenir de l'ouverture des Leçons du Droit François. Elle fut faite le vingt-huitieme Decembre par Monsieur de Launay, Avocat en Parlement, pourveu par Sa Majesté de la Charge de Professeur de ce Droit. Un pareil Employ, donné dans un temps où l'on ne se sert que de Gens tres-éclairez, vous est une preuve de son mérite. Voicy un Extrait du Discours qu'il fit à cette ouverture. Il dit d'abord. *Que l'établissement du Droit François, doit faire esperer un bien*

bien universel pour tous les ordres de la Justice, & parla de la difficulté d'enseigner le Droit du plus ancien, & du plus florissant Empire de la Chrestienté. Il fit voir ensuite, qu'entre les Arts que les Hommes ont inventez, ceux qui ont eu un plus favorable accueil dans le monde, ne sont arrivez à leur perfection que par différens degrés, & une longue suite d'années, & que c'est une maxime constante que la gloire du premier effort est toujours bien éloignée de la dernière perfection. Il en rapporta quelques exemples. Cette maxime présumée, il dit, Qu'il avoit sujet de croire qu'on voudroit bien excuser toutes les imperfections, qui se pourroient rencontrer dans l'exécution du dessein dont il se voyoit chargé, puis qu'il faut avoir une grande étendue de connoissance pour ramasser les

Les Loix, les Coûtumes, & les Usages de tant de Provinces qui n'ont presque rien de commun entr'elles; que cet Ouvrage demandoit le sens de plusieurs testes, & le loisir de plusieurs années. Apres avoir marqué par d'autres raisons que la perfection de toutes choses ne s'acquiert qu'avec le temps, il dit, Qu'il avoit lieu d'esperer des ordres du Roy, ce qu'il ne pouvoit attendre de la mediocrité de son esprit; que tout ce que ce Prince entreprenoit ayant une fin heureuse, le dessein de faire fleurir l'Etude des Loix dans son Royaume, ne pouvoit avoir qu'un avantageux succès. Il ajouta, Que la gloire de ce Grand Monarque ne seroit pas parfaite, si sa justice ne disputoit à sa generosité qui à l'envy feroit son premier éloge. Il fit voir ensuite, Qu'il n'y a rien de plus nécessaire,
ny

ny mesme de plus glorieux à un Etat, que de rendre la connoissance de ces Loix publique. Pour le prouver, il donna l'exemple des Perses qui envoyoient leurs Enfans aux Academies pour y apprendre les Loix de leurs Pais, comme les Grecs y envoyoient les leurs afin qu'on leur enseignast la Grammaire de leur Langue. Il prouva, Que chez les Gaulois dont nous descendons, la Science des Sacrifices, & celle des Loix, estoient en pareille recommandation; & que les Druides en exerçant leurs Disciples, leur faisoient apprendre par cœur leur Doctrine, qui consistoit, dans la Religion & dans la Justice; que c'estoit de là que dependoit le salut du Peuple, & la conservation de l'Empire, & qu'on avoit eu raison de mettre l'ignorance des Loix de la Patrie, par-

my

my les choses qui devoient estre en execration, sur le fondement de la divine Parole du Prophete Royal, IL N'A PAS VOULU APPRENDRE A FAIRE LE BIEN QU'IL DOIT FAIRE. Il dit encor, Que l'ignorance des Loix qui regnent en chaque Pais, estant criminelle, l'établissement que Monsieur le Chancelier procure aujourd'huy à la France, est un bien universel qui doit renouveler tout l'Etat, qui doit remplir de Gens sçavans tous les Ordres de la Justice; & que nôtre Posterité, que cet établissement rendra heureuse, benira éternellement la sagesse incomparable de ce Ministre qui jette aujourd'huy les fondemens de son bonheur. Il parla ensuite du Droit Romain avec beaucoup d'avantage, & dit, Que ce n'estoit pas faire honneur à la France, que nous y voulloir assujettir, qu'e lle

*qu'elle avoit eu de tout temps des Loix Domestiques, des Loix singulieres, qui avoient composé son Droit Civil, mesme pendant qu'elle estoit sous la domination des Romains. Dela preuve de toutes ces choses, il passa à l'utilité, & mesme la necessité d'enseigner le Droit François. Il dit, Que tout le monde demeuroid d'accord, qu'il n'y avoit pas moins de commodité que d'avantage à l'enseigner en nostre Langue, qui est aujourd'huy opulente & noble, & presque aussi élevée que la Latine & la Grecque; que ce seroit luy faire grand tort que d'avoir recours à une Jurisprudence Etrangere, pour représenter une Jurisprudence qu'elle a formée, qu'elle a revestue de tous les ornemens qui la peuvent faire paroistre agreable, qu'elle a enrichie de tous les termes necessai-
res*

res pour la rendre intelligible à tout le monde. Il poursuivit en montrant, *Qu'il avoit esté sagement dit, que presérer une Langue Etrangere à sa Langue Maternelle, estoit presérer une Concubine à sa legitime Epouse, ou du moins le visage d'une Courtisane couvert de plastre, à la beauté naturelle d'une honneste Femme. Le destin de la Langue Françoisse, dit-il, est trop heureux pour tomber dans ce mépris, & nostre Langue a droit de tout esperer du Ministre, qui orné de tant d'autres connoissances, ne laisse pas de la proteger; mais aussi ce Ministre a droit d'esperer d'elle, que la gloire qui est due à ses services; accompagnez d'une fidelité incorruptible, & d'une vigilance infatigable, ne s'effacera jamais de la mémoire des Hommes. Il continua en disant, Qu'il*
se

se trouvoit indispensablement obligé de se servir de nostre Langue, parce que Loüis XII. ayant ordonné que toutes les Procédures Criminelles, & François I. que tous les Actes Publics redigez par les Gref-fiers, & par les Notaires, fussent écrits en François, ce seroit contre-venir en quelque sorte à leurs Ordonnances, que de parler de ces choses en une autre Langue. Il rappor-ta là-dessus qu'un grand Person-nage du dernier Siecle, avoit dit avec beaucoup de raison, Que rien ne l'étonnoit tant, que de voir un Peuple obligé à suivre des Loix qu'il n'entendoit point, de le voir attaché en toutes ses Affaires do-mestiques, Mariages, Donations, Testamens, Achapts, Ventes; de le voir, dis-je, attaché à des Regles, & à des Maximes qui n'estoient ny écrites, ny publiées en sa Lan-gue.

que. Il ajouta, *Que ce seroit encor
 contrevvenir à l'exemple de tous les
 Peuples de la Terre, chez qui de-
 puis la Creation du Monde, l'on
 n'avoit enseigné les Sciences qu'en
 Langue vivante, & maternelle,
 & que les Gaulois, les Egyptiens,
 les Perses, les Grecs, & les Ro-
 mains, n'avoient jamais emprunté
 le secours d'aucune Langue Etran-
 gere pour faire apprendre les Mys-
 teres de leur Religion, ny les Ma-
 ximes de leur Jurisprudence; Que
 ce n'estoit pas d'aujourd'huy qu'on
 avoit eu la mesme pensée en Fran-
 ce; Que Monsieur le Chancelier de
 Lhôpital avoit proposé autrefois de
 fonder des Colleges dans Paris, pour
 y enseigner les Sciences en nostre
 Langue; Que Monsieur le Cardi-
 nal du Perron poussé par le mesme
 Zele, avoit formé le mesme dessein;
 mais que l'accomplissement de ce
 grand*

grand Projet estoit reservé à Monsieur le Tellier, aujourd'huy Chancelier de France ; que son jugement qui conduit toujours l'inclination qu'il a de faire du bien, luy avoit fait trouver ce noble secret, de joindre à la gloire du Roy le bonheur de ses Sujets, & d'attirer à Sa Majesté les benedictions de tous ceux qui vivent, ou qui viendront apres nous, en reconnoissance du bien que cet Etablissement doit procurer à toute la France ; que cette Institution publique du Droit François, apporteroit le remede au mal qui nous afflige, puis que l'ignorance de nos Ordonnances, de nos Coutumes, & des veritables Maximes du Palais, estoit la veritable cause de la Chicane qui infecte la société civile. Il marqua en suite, Qu'il alloit prendre un chemin où il ne trouveroit ny guide,

de , ny compagnie , mais qu'il fal-
 loit obeir aux ordres du Roy , qui
 apres avoir imposé des Loix à tou-
 te l'Europe, en luy donnant la Paix,
 n'avoit point d'autre pensée que de
 rendre la France heureuse , en y
 faisant regner la Justice; que l'hon-
 neur que Messieurs les Commissai-
 res faisoient aux Lettres , échau-
 foit & encourageoit son esprit; qu'il
 luy semble qu'il estoit éclairé de
 leur lumiere ; que leur vertu le
 fortifioit , & qu'il ne souhaite-
 roit ; pour bien enseigner le Droit
 François , que d'avoir un Recueil
 des connoissances qu'ils avoient ac-
 quises , & un Registre des Juge-
 mens qu'ils avoient rendus. Il finit
 en disant , Que s'il n'osoit espe-
 rer d'atteindre jusqu'ou il tendoit,
 il feroit tous ses efforts pour en
 approcher , & qu'ayant appris d'un
 Proverbe Grec , que ce n'estoit
 pas

pus assez de sçavoir bien chanter, si on ne sçavoit chanter au gré des Dieux, il suivroit les traces qui luy estoient designées, & auroit toujours le soin de tenir un juste milieu entre l'honneur du Public, & l'utilité des Particuliers.

J'ay eu raison de vous dire au commencement de cette Lettre, que toutes les Nations du Monde parloient avec admiration du triomphe surprenant que le Roy avoit remporté sur Luy même, en arrestant ses Conquestes, pour donner la Paix. Vous en allez estre convaincuë, en lisant ce que j'ay reçu depuis trois jours au nom d'une tres-spirituelle Solitaire.



A Rome ce 4. Dec. 1680.

JE ne puis m'empêcher, Monsieur, de vous faire part d'une Vision que j'ay eue en songe, assez singuliere pour meriter de vous estre écrite. J'estois occupée à la lecture d'un fort beau Livre imprimé depuis un mois, sous le Titre Della Spada d'Orione, contenant les Vies des Hommes Illustres qui ont vécu dans les derniers Siecles; & m'estant arrestée à celle de Louis le Juste, j'admirois le bonheur de ce Monarque, d'avoir donné à la Terre le plus Grand Prince qui ait jamais monté sur le Trône; lors que le sommeil m'ayant insensiblement fermé les yeux, il m'a semblé estre transportée dans une grande Forest de Palmes & de Lauriers, où j'ay d'abord apperceu deux Nymphes, ou Déeses magnifique

siquement vêtues , qui disputoient avec beaucoup de chaleur. La curiosité naturelle à nostre Sexe m'ayant fait approcher doucement; une des deux , qu'à ses Habits j'ay reconnue pour estre l'ancienne Rome, prenant un ton de voix plus soumis qu'elle n'avoit auparavant , a prononcé ces paroles avec une douceur qui m'a charmée.

France, Rome te cede,& veut te rendre hommage ;

Tu triomphes par tout,les Dieux l'ont ordonné.

Jouis du bien qu'ils t'ont donné,
Et revere en LOUIS leurs plus parfaite Image.

Si la haute valeur de ton auguste Roy

Te fait mépriser ceux que l'on a veus chez moy ;

Superbe, ton mépris est juste.

Tout ce qu'on dit de mes Guerriers,
De

De mes Césars, de mon Auguste,
N'approche point de ses Lauriers.



Vaincre mes Ennemis, tous mes
Chefs l'ont sçeu faire,
Un Monde tout entier n'a pû leur
résister,

Carthage en vain crût éviter
Les foudroyans éclats de leur ju-
ste colere;

Mais tous ces grands Heros, tous
ces Chefs si vantez,
N'ont sçeu, comme ton Roy, dans
leurs prosperitez,

Au Public immoler leur gloire.

Tous ont fait des Faits inouïs;
Mais aucun d'eux dans sa vi-
ctoïre,

Ne s'est vaincu comme LOUIS.



Ton Monarque marchant dans
Janvier 1681.

C

50 M E R C U R E.

les Beligues Plaines,
Renversant des Citez les Murs
audacieux,

Portant la terreur en tous lieux,
Donnoit de son grand cœur des
preuves plus qu'humaines.

Chacun voyoit en Luy le plus
puissant des Roys.

Les Peuples en tremblant se ran-
geoient sous ses Loix,

Comme du Maistre de la Terre.

Le Lyon rugissant rampoit,

Et l'Aigle au bruit de son ton-
nerre,

Battoit de l'aîle , & s'écha-
poit.



LOUIS en cet état me paroissoit
terrible,

J'admirois en ce Prince un puis-
sant Conquérant;

Mais , France , il en est un plus
grand,

Et

GALANT. 51

Et qui merite mieux le titre d'Invincible.

LOUIS a surmonté ses plus fiers
Ennemis;

Un Demy-Dieu par l'autre à ses
Loix est soumis,

Sa victoire est plus magnifique.

Preparons un nouveau Lau-
rier,

France, LOUIS le Pacifique

A vaincu LOUIS le Guerrier.

*A ces mots je les ay veyés toutes
deux arracher des branches des
Lauriers voisins, & comme je suis
sortie du lieu où je m'étois cachée,
pour aller aider à ces Déeses à fai-
re des Couronnes pour LOUIS LE
GRAND, elles se sont retirées au
bruit que j'ay fait, avec une si
grande promptitude, qu'il m'a esté
impossible de les suivre dans un
Pais dont je n'ay point de connois-
sance. J'ay parcouru toutes les rou-*

C ij

tes de ce Bois pour les trouver , lors qu'en passant auprès d'un Buisson, un Serpent d'une prodigieuse grandeur s'est élançé contre moy. La peur m'a fait pousser un grand cry. Je me suis éveillée , & faisant réflexion aux particularitez de mon songe , j'ay connu qu'il n'estoit pas permis à des mains ordinaires , de faire des Couronnes pour le plus grand Roy de la Terre , & que leur temerité ne demeueroit jamais impunie. Je suis vostre, &c.

LA SOLITARIA del
Monte-Pinceno.

Cette Lettre écrite de Rome me fait souvenir de la mort du Cavalier Bernin , arrivée dans la même Ville le Jeudy 28. de Novembre. Je vous promis la dernière fois de vous en parler plus amplement,

amplement, & je satisfais à ma parole. Ce grand Homme estoit Peintre, Architecte, Sculpteur, Ingenieur, & Machiniste, & possédoit ces divers talens si également, qu'il seroit difficile de dire dans lequel il a le plus excellé. Quoy qu'il ait fait peu de Tableaux, ceux qu'on voit de luy pourroient aisément persuader que c'estoit à quoy il s'occupoit davantage. Ils ont le coloris beau, sont bien entendus, de clair, obscur, facilement peints, & ce qu'on peut appeller en termes de l'Art, d'une tres-grande maniere. Tant de Monumens de sa façon dont Rome est toute remplie, l'ont fait regarder comme un des plus grands Architectes de son Siecle. Il est surprenant que l'application qu'il donnoit à un Art qui demande l'esprit le plus recueilly

pour imaginer , n'ait point empêché qu'il ne se soit presque toujours occupé à la Sculpture. Il ne se contentoit pas de faire des Modelles comme il l'auroit pû , pour donner aux autres à executer. Il cognoit luy-mesme, & si vigoureusement, qu'il sembloit que le marbre s'amollist sous le ciseau. Aussi dans tout ce qui reste de l'Antiquité , ne voit-on rien d'un travail si hardy , & si extraordinaire que ce qu'il a fait. Il estoit d'ailleurs grand Machiniste , comme je vous l'ay déjà marqué , & outre la beauté des Spectacles surprenans qu'il a fait paroistre sur le Theatre, il y a fait prendre le feu , amené le Tibre, fait gresler , pleuvoir, & on peut dire à son avantage qu'il est presque impossible de rien inventer dont il n'ait donné les ouvertures.

Il

Il faisoit tres-bien des Vers, avoit la conversation agreable, l'esprit vif & penetrant, & beaucoup d'honnesteré avec tout le monde. Son merite le fit faire Chevalier. Sa fortune commença sous Paul V. & continua sous les autres Papes. Alexandre VII. le combla de Biens, fit son Fils Prelat, & l'auroit fait, dit-on, Cardinal, s'il eust vécu plus longtemps. Les honneurs que ce grand Homme a reçeus par tout luy estoient bien deüss. Vous sçavez ceux qui luy furent faits en France, quand le Roy l'y fit venir pour le consulter touchant le dessein du Louvre. Jamais Génie ne fut plus universel. C'estoit un abondance & un torrent auquel il s'abandonnoit, parce qu'il ne pouvoit luy-mesme en arrester la rapidité. Tous ses Ouvrages, soit de

Peinture, Sculpture, ou Architecture , ont un caractère merveilleux, noble, grand, extraordinaire, & pourtant aisé. On remarque qu'il s'est toujours éloigné de ce que les autres ont fait avant luy. Comme le Portrait des Hommes rares est à conserver, je vous envoie le sien dans une Médaille tres-ressemblante, gravée sur celle que fit Monsieur Chéron en 1674. Le Cavalier Bernin avoit alors soixante & seize ans. Vous voyez par là, qu'il est mort âgé de quatre - vingts - deux. Vous sçavez dans quelle reputation est Monsieur Cheron. C'est un des plus illustres que nous ayons pour les choses de cette nature, & qui en fait la plus grande partie pour Sa Majesté. L'explication du Revers de la Médaille , est aisé à faire. Vous y voyez les Arts, avec
ces



ILLS·IN·

cès paroles. *Singularis in singulis,
in omnibus unicus.*

Voicy un Sonnet, dans lequel
on fait parler cet Illustre Mort.
Mr Daviler en est l'Autheur.

DEs Pontifes sacrez j'ay formé
des Images,
De leur Temple fameux j'augmen-
tay la splendeur;
I'ay joint dans leur Palais l'Art
avec la Grandeur,
Et de leur riche estime acquis les
avantages,



Le Marbre & le Métal celebrent
mes Ouvrages,
La Fortune prodigue a comblé mon
bonheur,
Et j'ay sur mes Ialoux remporté cet
honneur,
Que Rome à mon mérite a rendu des
hommages,

C. v.



*Mais de tant de bienfaits que je re-
çois des Cieux,*

*La faveur de LOUIS fut le plus
prétieux,*

*Quand j'ay de ce Héros fait le Co-
losse Equestre.*



*Et l'Europe apprendra que sans
craindre l'oubly,*

*Laisant dans le Tombeau ma dé-
pouille terrestre,*

*A l'abry de son Nom le mien s'est
étably.*

On m'apprend la mort de Da-
me Genevieve de Longueval.
Femme de Messire Georges de
Guiscard, Comte de Bourlie, Sei-
gneur de Fourdrimont, Sous-
Gouverneur du Roy, Lieutenant
General de ses Armées, Gouver-
neur & Grand-Bailly de Sedan.

Mada.

Madame Hotman est morte aussi dès la fin de l'autre Mois, âgée de quatrevingts-quinze ans. Elle estoit Veuve d'un Président de Trésoriers de France, & Mere de Monsieur Hotman, Intendant des Finances & de la Généralité de Paris, cy-devant Procureur Général de la Chambre de Justice.

Ces deux morts ont esté précédées de celle de Mr le Marquis de Vignacourt, arrivée à Etoüy en Beauvoisis, le 19. de l'autre Mois. Il estoit Neveu de l'illustre Grand-Maître de Malte de ce nom, qui gouverna la Religion pendant vingt deux ans sous le Regne de Henry IV. Il avoit esté Grand-Veneur de feu Monsieur le Duc d'Orleans, & assista à la Convocation des Etats sous Louis XIII. Il a depuis com-
mandé

mandé l'Arriereban de la Noblesse des Bailliages du Comté de Clermont en Beauvoisis , de Senlis, Soissons, & de Chasteauneuf en Timeray , & autres Bailliages. Il estoit Frere de Monsieur le Grand-Trésorier de Vignacourt, qui est à présent à Malte , & Oncle de Mr le Duc de Noailles, Premier Capitaine des Gardes du Corps.

Ces morts ont esté suivies de celles de Mr. Forcoal reçu Maître des Requestes en 1646. & auparavant Avocat General au Parlement de Mets. Il estoit Frere de Monsieur l'Evesque de Sées en Normandie , & a toujours mené une vie fort exemplaire.

Mr. Jassaud Conseiller de la Quatrième des Enquestes , est mort.

mort dans le mesme temps. Il avoit esté reçu en 1673. & estoit Fils de Mr Jassaud Doyen des Maistres des Requestes.

Je vous manday la dernière fois que la Cour des Aydes avoit perdu Monsieur du Maits son Doyen. Cette mort, & celle de Monsieur Forest reçu Conseiller en 1641. dans la mesme Compagnie, ont fait entrer dans la Première Chambre de cette Cour Mr de Bragelonne & Mr Piques, qui estoient de la Troisième.

Je vous appris aussi par la mesme Lettre la mort de Mr Tiraqueau. Il sortoit d'une ancienne Noblesse de Poitou, & descendoit d'André Tiraqueau Conseiller au Parlement, du temps de François I. Cet André Tiraqueau estoit un tres-fameux Jurisconsulte, qui a composé trente-

62 M E R C U R E

te-six Volumes sur le Droit, & qui s'est veu Pere d'un pareil nombre d'Enfans.

Il y a une Place vacante à l'Académie Françoisé, par la mort de Mr Patru qui en estoit le Doyen. Il y avoit esté reçu en 1640. & passoit pour un des Hommes de France qui sçavoit le mieux parler. Aussi s'adressoit-on fort souvent à luy pour estre éclaircy des doutes qu'on avoit sur nostre Langue, dont il possédoit toute la finesse. C'estoit un ancien Avocat du Parlement qui a fait d'admirables Plaidoyers. L'estime & l'amitié que l'illustre Mr Despreaux a témoigné avoir pour luy jusqu'après sa mort, sont des marques de son mérite du costé des belles Lettres.

Après vous avoir appris la mort de tant de Personnes, il est juste
d'en

d'en ressusciter une que j'ay tuée fort innocemment , en vous disant dans ma Lettre du mois de Novembre , que Monsieur le Président de Blancmesnil est mort sans Enfans. Je vous l'ay mandé sur un Mémoire qui le portoit. On m'assure cependant qu'il a laissé une Fille, qui estant unique Heritiere de son Bien, est aujourd'huy un des meilleurs Partys de Paris.

Mr Portail, Sr du Fresnean a esté reçu Conseiller au Parlement le 15. de ce mois. Il a esté Conseiller au Nouveau Chastelet , & ensuite au Parlement de Metz.

Je ne doute point , Madame, que vous n'ayez veu dans vostre Province la Comete qui paroist icy depuis longtemps. Elle a fait trembler les Foibles ; & le Peuple , que les choses peu communes

munes ne manquent jamais d'épouvanter, en a tiré de fâcheux présages. C'est là-dessus que Mr Philbert d'Antibe en Provence, a fait la Piece qui suit.



LA COMETE,

PARLANT A PARIS.

E *Stant dessus ton Hémisphere,
 Je vois tes Enfans assemblez,
 Qui comme des Cervaux troublez,
 D'un rien font une grande affaire.
 Ils cherchent les lieux écartez,
 Ils montent sur des éminences,
 Et les ayant tous écoulez;
 Je conclus de leurs conférences,
 Qu'on doit nommer absurditez
 Ce qu'ils appellent connoissances.*

L'un



*L'un ayant regardé longtems
Si ma couleur est blanche ou bleuë,
Fait de plaisans raisonnemens
Et sur ma teste & sur ma queue.
Il dit, tournant son doigt vers moy,
Voyez la dangereuse Beste,
Comme sur nous elle s'arreste !
Selon son aspect je prévoiy,
Que par quelque horrible tem-
peste
Elle va tout remplir d'effroy.*



*Quoy ? mon aspect est si terrible,
Qu'il porte en tous lieux la frayeur
Et je ne puis estre visible,
Que d'abord je ne fasse peur !
Ah, c'est me faire trop d'outrage.
Mon corps est clair & lumineux ;
Et, si l'on veut ouvrir les yeux,
L'on verra bien que mon visage
Ne porte rien de furieux.
Qui prédise le moindre orage.*

L'autre



*L'autre assure, sans balancer,
 Que si je parois à la terre,
 C'est pour luy venir annoncer
 Les fureurs d'une rude guerre;
 Mais lors que la France en courroux
 A dompté l'orgueil teméraire
 D'une Nation étrangere,
 Quelle Comete d'entra nous
 A prédit les funestes coups
 Qu'on essuyroit de sa colere?*



*Il est mesme de faux Sçavans,
 Qui par ma course vagabonde,
 Veulent que j'annonce aux Vivans
 La mort de quelque Grand du
 Monde.*

*Ils disent pour tout argument,
 Qu'un Grand nourry dās l'opulence,
 Est d'un foible tempérament,
 Qui ne peut faire résistance
 A la violente influence
 Que je pousse du Firmament.*

le



*Je ne veux d'aucun le trépas ;
Et si , selon eux , on doit plaindre
Les tempéramens délicats ,
LOUIS LE GRAND n'a rien à
craindre.*

*Ce Héros a porté ses pas
Jusques aux plus lointains Climats,
Vaincus par son Bras redoutable ;
Et dans ses travaux indomptable,
Les chaleurs comme les frimas
L'ont vu toujours infatigable.*



*Qu'ils ne cherchèt point de détours ;
Quoy qu'il arrive sur la terre ,
Tempeste , mort , sanglante guerre,
On n'en peut accuser mon cours ;
Mais leur ignorance parfaite ,
Et leur esprit ambitieux ,
Veut dans une pauvre Comete ,
Ou dans la matiere des Cieux ,
Trouver l'Autheur pernicieux
D'une faute qu'ils auront faite.*

L'ad

J'adjoute icy un Madrigal que vous trouverez galamment tourné.

SUR LA COMETE.

LA Comete est l'objet de la ter-
reur humaine,
Mais mon cœur amoureux ne s'en
met point en peine ;
Elle a beau se montrer dessus nostre
Horizon,
Menacer les Humains ou de mort,
ou de guerre.
Je ne suis point d'humeur pendant
cette saison
De gagner à la voir quelque fa-
cheux caterre.
Lors que je veux sonder la rigueur
de mon sort,
Deux Astres plus charmans sont mes
deux Interpretes ;
Et pour me menacer de l'Arrest de
ma mort, Les

Les beaux yeux de Philis me servent de Cometes.

I

Après avoir veu cette matiere traitée en Vers avec tant d'esprit, je croy Madame, que vous ne ferez pas fâchée de voir une Dissertation aussi curieuse que sçavante, sur les presages qu'on doit tirer des Cometes. Elle est de Monsieur Comiers d'Ambrun, Prevost du Chapitre de Fernant, Docteur en Theologie, & l'un des plus grands Philosophes & Mathématiciens de ce Siecle. Son Livre de *la Nouvelle Science de la nature des Cometes*, imprimé à Lyon en 1665. luy avoit deja acquis une fort grande reputation. Il a depuis travaillé au *Journal des Sçavans* pendant les années 1676. 1677. & 1678. & l'a enrichy de plusieurs rares Machines inventées

réés par luy. Il a enfin donné géométriquement avec la règle & le compas, la solution de la duplication du Cube, ce fameux Probleme proposé autrefois par l'Oracle d'Apollon aux Habitans de l'Isle de Délos pour estre délivrez de la Peste. Ce Livre est dédié à Monsieur Colbert, & imprimé à Paris en 1677. Il en a donné un autre au Public en l'année 1678. sous le titre de *la nouvelle & facile Instruction pour réunir l'Eglise Pretendue Reformée à l'Eglise Romaine*, qui fait connoître son zèle pour ce qui regarde la Religion. Le Traité que je vous envoie estant d'un si habile Homme, ne peut vous donner qu'un fort grand plaisir.

DIS



DISCOURS

SUR

LES COMETES.

TOUT ce qui est véritablement digne de nos admirations, cesse de les attirer, à mesure qu'il cesse d'estre rare, & qu'il nous devient familier. Le commun des Hommes ne s'assemble point pour contempler la Pompe majestueuse, & pour étudier les routes & les démarches de ces Astres, qui font l'ornement des nuits; mais dès qu'une Planete, qui estoit auparavant obscure & invisible, quoy qu'aussi ancienne que les autres, commence à former par ses fumées & par ses vapeurs cette longue chevelure, qui se rend visible

visible par la lumière du Soleil qu'elle réfléchit, il n'y a personne qui ne l'admire, & qui ne s'informe si cet Astre qui paroît de nouveau, & qui est si différent des autres Planètes, est aussi redoutable qu'il est extraordinaire. Il se trouve assez de Gens, qui pour épouvanter la Populace, publient que les Comètes presagent de grands malheurs; & les Poètes, qui de tout temps ont eu la liberté de feindre, ont donné cours à cette erreur populaire, ayant par des termes graves & pompeux accusé les Comètes de nous prédire le mal. Avant Platon, les Peuples ne vouloient pas qu'on attribuaît aucune chose extraordinaire à une cause naturelle. Ils mirent Anaxagoras en prison, parce qu'il avoit dit que l'Eclypse du Soleil procedoit de l'interposition de la Lune.

Lune. Les anciens Philosophes souffroient cette superstition, pour retenir les Peuples en leur devoir, dans le temps que la lumiere de la Foy manquant aux Gentils, la seule crainte leur faisoit reverer les Habitans du Ciel, comme dit Lucrece ; mais les Philosophes Chrestiens, & tous ceux qui ont un peu de sens commun, croient que les Cometes ne présagent ny bien ny mal.

L'envie de penetrer l'avenir, a esté le premier crime d'Adam & d'Eve. Ils en crurent un Serpent. Les Hommes ne sont pas aujourd'huy plus excusables, lors que pour connoître le bien & le mal qui leur doit arriver, ils ajoutent foy à ceux qui se mêlent de les en instruire, & qui étant toujours favorables aux desirs des Curieux, ne peuvent prédire la mort, ou

Janvier 1681.

D

la ruine d'un Homme de bien , à moins qu'ils n'ayent quelque commerce secret avec la Cabale des Empoisonneurs, ou des Assassins.

Parce que la Sainte Ecriture nous apprend qu'avant la fin du Monde il y aura des Signes au Ciel, au Soleil, à la Lune , & aux Etoiles , ces Devins & faux Prophetes concluent d'abord que les Cometes sont ces Signes Celestes , que Dieu nous envoie pour nous avertir de son couroux; mais ils ne remarquent pas que ces Signes prophetifez doivent estre extraordinaires , & que les Cometes ne sont pas de ce nombre, puisqu'elles n'arrêtent pas sur un lieu particulier, & qu'elles paroissent tres - frequemment , & mesme plusieurs à la fois, dans un mesme temps.

Les Signes Celestes dont Dieu se

se sert quand il luy plaist d'avertir les Peuples, sont toujours particuliers. Telles estoient les Armées qui parurent en l'air pendant quarante jours, sur la Ville de Jerusalem, avant que le Roy Antiochus la fist saccager. Telle estoit la Comete que Joseph vit paroître une année entiere, avec une queue en forme de glaive, pendante sur Jerusalem, avant la dernière destruction du Temple & de la Ville.

L'Apocalypse nous menace de la chute d'une grande Etoile, ardente comme un Flambeau, qu'il appelle *Absynthe*, mais il ne parle point de Comete. Le Prophete Isaïe assure que la lumiere de la Lune sera comme la lumiere du Soleil, & la lumiere du Soleil sept fois au double. Voila quels sont les Signes Celestes qui doivent

D ij

arriver avant que la Terre, que S. Pierre assure estre gardée pour le feu au jour du Jugement, & que l'Apocalypse dit devoir estre brûlée par le Soleil, cesse d'estre *la Terre des Vivans*, comme dit le Prophete, & paroisse elle-mesme par son embrasement, une Comete aux autres Astres Planetaires.

Les Cometes ne sont donc pas du nombre de ces Signes menaçans, envoyez pour effrayer les Habitans de la Terre. Le Prophete Jeremie détruit tout à coup les funestes présages que le Peuple attribuoit aux Cometes. Il nous affranchit de la peur, qui est le seul mal qu'elles soient capables de causer aux Esprits trop crédules. *Ne craignez point, dit-il, les Signes du Ciel, que les Gentils apprehendent.* C'est blasphémer, que d'attribuer les Guerres à l'apparition

rition des Cometes, puis que l'Ecriture nous apprend, *que le Cœur du Roy est en la main de Dieu, & qu'il l'incline & porte à tout ce qu'il vent.*

Le Prophete Royal chante bien, *que les Cieux nous racontent la Gloire de Dieu*; mais dans aucun lieu de l'Ecriture, il n'est fait mention ny de Comete, ny d'aucun Astre, qui soit le Signe de la Colere Celeste, & le présage des malheurs qui arrivent sur la Terre. En effet, comment ces Globes de feu pourroient-ils estre des Signes de malheurs? L'Empirée, qui est le sejour des Bienheureux, est tout enflamé. Les Seraphins, les plus nobles de tous les Esprits, tirent leur nom d'un mot Hebreu, qui signifie *brûler*. Le Prophete Elie a esté enlevé au Ciel dans un Chariot de feu. Dieu a établi

son Trône dans le Soleil. Non seulement il habite une Lumière inaccessible, mais il est la Lumière du Monde ; & dans une Colonne de feu il fut luy-même pendant la nuit , le Conducteur de son Peuple , à la sortie de la captivité d'Egypte.

Personne n'ignore que l'Astrologie Judiciaire n'est ny un Art, ny une Science , puis qu'elle n'a aucun principe ny démontré ny plausible. Tous les Chrestiens demeurent d'accord qu'elle est contraire à la Religion , & au Franc-arbitre , parce qu'elle impose une fatalité indispensable aux actions des Hommes , & les fait dépendre d'une imaginaire influence des Astres. Aussi l'Eglise ne permet l'usage de l'Astrologie, qu'en ce qui peut servir à la Médecine, à la Navigation , & à l'Agriculture;

griculture , mais les Payens eux-mêmes en ont reconnu la vanité. Horace dit que c'est une folie & un crime de consulter les Astrologues sur sa destinée , puis que Dieu par une Providence éternelle a caché l'avenir dans des obscuritez impenétrables.

Cicéron dit que les Caldéens (c'est ainsi que les Astronomes se nommoient alors) avoient prophétisé à Pompée , à Crassus , & à César , qu'aucun d'eux ne mourroit que dans une extrême vieillesse , dans les bras de sa Famille , avec honneur & splendeur. Cependant la mort de ces trois grāds Hommes a esté funeste. Crassus estāt allé contre les Parthes , mourut dans le Royaume du Pont ; Pompée fut enterré dans les Sables de la Mer d'Egypte , & César fut assassiné dans Rome même.

D iij

Combien de fois les Astrologues ont-ils esté chassés de Rome, comme des pestes publiques, qui empoisonnoient les esprits foibles, par leur fausse interprétation des Astres ? C'est ce qui a fait dire à Tacite , que ces sortes de Gens qui abusent de nostre ridicule credulité , seroient toujours chassés de Rome , & qu'ils n'en sortiroient jamais.

Pour prouver par l'expérience combien les Astrologues sont dangereux , il ne faut qu'écouter le mesme Tacite , qui nous dit au quinzième Livre de ses Annales, que Néron , pour détourner les menaces du Ciel de dessus sa teste, faisoit aux Cometes un Sacrifice de la vie des plus Grands Hommes de l'Empire , suivant en cela, au rapport de Suétone la diabolique doctrine d'un Astrologue
Baby

Babylonien. Rien n'est plus trompeur que cette Science ; & si nous en croyons Cardan mesme, un des plus zelez Partisans de l'Astrologie, de quarante choses prédites, à peine en peut-il arriver dix. Marcianus nous a marqué agreablement quel fruit croyoit qu'on pouvoit tirer des prédictions, quand il nous a dit, *Si vous voulez deviner, dites justement le contraire de ce que les Astrologues promettent.*

Pour démontrer par raison physique, que les Cometes ne luisent point pour nous annoncer la mort des Grands, je veux me servir des termes de Guinifius, traduits en nostre Langue. *Parlons sans flater*, dit-il, *les testes mesmes des Empereurs, ne sont pas de si grande consequence au Ciel, qu'il faille qu'elles soient frappées d'un Glai-*

82 MERCURE

ve celeste , que semblent former les queues des Cometes. C'est un effet de la vanité des Hommes, que mesme dans le dernier des malheurs, ils aiment jusqu'à ce point le faste & la pompe , comme si les Puissans de la Terre estant mortels, ne pouvoient mourir , sans qu'il arrivast auparavant quelque trouble dans la Nature , & que le Ciel eust allumé quelque Corps celeste , comme une Torche funebre, pour faire honneur à leurs funérailles.

La couleur des Cometes, quelle qu'elle soit , ne présage aucun mal, puis que la différence des couleurs, comme sçavent les Philosophes , ne provient que de la modification de la Lumiere. Ainsi peu avant le lever du Soleil, ou peu après son coucher, les Nuées recevant différemment les.

les rayons , prennent successive-
ment diverses couleurs. Ainsi la dé-
coction du Bois Néfretique , mise
dans une Fiole de verre , paroist
bleuë , estant regardée à contre-
jour ; & se montre de couleur
d'or, estant mise contre l'œil & la
lumière.

Si la queue de la Comete es-
toit menaçante , il n'y auroit à
craindre que pour les Habitans
des Astres ; supposé que le Cardi-
nal Cusanus , qui écrivit en 1640.
ait aussi bien rencontré, en disant
que les Planetes sont habitées,
que lors qu'il a soutenu que la
Terre se meurt autour du Soleil.

Le Medecin Senert ayant su-
posé dans sa *Science Naturelle*, que
les Cometes estoient de mon-
strueux enfans du Ciel,
qui en général nous présagent
quelque chose de grand , avouë
de

de bonne foy , qu'il n'y a point d'Homme qui puisse connoistre leur particuliere signification, ny quelles Provinces doivent servir de Théâtre aux événemens qu'elles présagent , car les Cometes semblent tourner tous les jours autour de la terre , & leur queue regarde tantost l'Orient , tantost l'Occident.

Les vrais Philosophes ont toujours pris les Cometes pour des Signes indifferens; & le docte Scalliger assure qu'il en a vu plusieurs qui n'ont esté suivies d'aucun malheur dans l'Europe ; que beaucoup de puissans Etats ont esté réversez, & plusieurs Grands Personnages ont péri malheureusement sans qu'aucune Etoile cheveluë se soit montrée dans le Ciel pour prédire leur ruine.

C'est donc sans raison que lors
que

que quelque malheur est arrivé apres l'apparition d'une Comete, on accuse cette Planete cheveluë d'en avoir esté la cause, ou du moins le signe & le présage. On en disoit autrefois autant des Eclipses du Soleil ; c'est pourquoy l'Empereur Claude fit publier par tout l'Empire qu'il en arriveroit une pendant que l'on celebreroit son jour natal par des Sacrifices & des Jeux publics, de peur que la superstition du Peuple n'en tiraît un mauvais augure.

Les Cometes ont leur cours aussi bien reglé que les autres Planetes, bien que la science de leurs mouvemens ne soit pas encor bien établie ; car, comme dit Senèque, *c'est une nouvelle observation des Corps Celestes qui est venue depuis peu de temps en Grece.*

Il adjouë , qu'il viendroït un jour quelque Astronome qui montreroit en quels endroits les Cometes errent, pōurquoy elles sont écartées des autres Planetes, & de quelle grandeur elles sont.

L'Astronomie est une Science tres-sublime , & plus divine qu'humaine, puis que dans le temps mesme de son enfance, & lors que faute de nos grandes Lunetes elle avoit la veuë assez courte, elle ne laissa pas de faire connoître à Abraham la grandeur du Createur des Astres, & de luy apprendre qu'il n'y avoit qu'un Dieu Maistre de l'Univers, & à qui tout devoit hommage; c'est ce que rapporte Joseph.

Mais l'Astrologie est un vil amusement , une vaine observation indigne d'un Homme de bon sens, & punissable dans la personne

sonne des Chrestiens, qui en voulant sonder les secrets de l'avenir, entreprennent, selon Tertullien, de voler la Divinité.

Il suffit, pour détruire les pré-
sages des Astrologues, d'en rap-
porter icy quelques-uns. *Les Co-
metes*, disent ils, *estant dans le Si-
gne du Belier, malheur à l'Orient,*
mais chaque País est oriental à
l'égal d'un autre. *Si elles se font
voir au Signe du Taureau, malheur
à l'Occident & au Septentrion, &c.*
*Si elles vont contre l'ordre des Si-
gnes, elles présagent l'établissement
des nouvelles Loix. Si elles paroís-
sent au milieu du Ciel, elles annon-
cent l'accroissement d'un Royaume.*
*Si elles sont pres de Saturne, el-
les engendrent la peste, la sterili-
té, & les trahisons. Proche de Iupi-
ter, elles causent des changemens
de Loix, & la mort des Ponti-*
fes;

fes ; proche de Mars , elles donnent le signal à de sanglantes guerres ; & proche de Mercure ; qui avec son Caducée & ses Talonnieres estoit le Messager des Dieux , elles découvrent les secrets des Souverains d'icy bas. Ce sont là les beaux raisonnemens & les éclatantes folies des Astrologues. Si ce n'estoit pas leur faire trop d'honneur que de les réfuter , il ne faudroit que leur demander , s'il y a quelque apparence de croire que les Planetes ayent les vertus qu'ils leur attribuent , parce que les Anciens leur ont donné à leur fâtaisie des noms de Divinitez feintes , qui n'avoient elles-mesmes ces qualitez que dans la fausse opinion de leurs Adorateurs. La Planete de Mars porte le nom du Dieu de la Guerre , & par conséquent

sequent elle a la vertu de presider à la Guerre; mais on luy pouvoit donner le nom de Minerve, & alors elle eust presidé à la Paix, ou du moins aux beaux Arts qui se cultivent pendant la Paix.

Suposons maintenant que les Cometes annoncent quelque grand desastre, quel prognostic tirera t-on du tres-grand nombre de Cometes qui sont invisibles aux Habitans de la Terre? Car en effet il y en a beaucoup que nous ne voyons pas, parce qu'elles ne sortent jamais de la trop grande lumiere du Soleil qui les offusque; & Possidonius raporte qu'une Comete parut seulement pendant une Eclipe de Soleil.

Mais ce desastre qu'elles annoncent, où, & à qui l'annoncent-elles? Il y a tant de Roys, tant de Princes, tant de Grands Hommes,

mes , que s'il falloit allumer une Comete pour la mort de chacun d'eux, le Ciel en seroit épuisé il y a longtemps.

Il est aussi ridicule de croire que les Cometes soient la cause, le signe, ou le presage des funestes accidens qui arrivent sur la Terre , que si l'on s'imagineroit que des Flambeaux qui éclairent un Theatre , soient la cause , le signe , ou le presage de la mort des Grands Hommes qui y sont representez.

Si pendant que l'air dans la nuit d'un jour de réjouissance, est parsemé de brillantes Fusées ou d'Etoiles artificielles que l'on jetteroit de dessus la Mer, nous entendions les Poissons dire en leur langage, *Que de malheurs, que de desastres nous presagent ces Feux & ces Fusées ! n'aurions-nous pas*
raison

raison de leur dire, *Pauvres Poissons, on ne pense pas à vous, vivez en repos, nos Fusées & nos Feux ne vous presagent aucun mal ?* Appliquons nous à nous-mêmes ce que nous leur dirions.

Je remarque que tous ceux qui par l'aparition des Cometes & des nouvelles Etoiles, ont predit les revolutions des Etats, les changemens dans la Religion, ont esté de faux Prophetes. L'exemple du grand Tychobrahé suffira. Il avoit osé predire un entier bouleversement de toutes choses sur la Terre par l'aparition de la nouvelle Etoile de 1572. Cependant tout le monde sçait quelle a esté l'évenement de la Prophetie de ce Prince des Astronomes.

Keppler, le plus celebre des Astronomes Coperniciens, fut aussi grand menteur que Tychobrahé,

92 M E R C U R E

brahé , lors qu'en parlant de la Comete de 1607. il juroit hardiment qu'elle avoit esté allumée entre les autres Astres , pour avertir les Hommes que Dieu avoit resolu de faire perir dans peu de temps , une grande partie du Genre-Humain.

Ceux qui pretendent que ces Etoiles cheveluës sont toujours accôpagnées de quelques grands malheurs, n'ont pour preuves que quelques inductions; mais par une mesme sorte de raisonnement , je pourrois conclure que les Cometes annoncent toujours quelque grand bonheur à la Terre.

Il y a plus de quinze cens ans, au raport d'Origene, que le Philosophe Charemon fit un Livre des Cometes , dans lequel il remarquoit que toutes les Etoiles cheveluës avoient toujours presagé

sagé quelque bonheur.

Le plus grand bonheur des Hommes , qui est la Naissance du Sauveur , n'a-t-il pas esté annoncé par cette Etoile extraordinaire , que suivirent les trois Rois, sçavans Mathémaciens.

Senéque dit que la Comete qu'il observa pendant six mois, & qui se levoit du costé du Nort, & montoit vers l'Orient, rétablit les Cometes dans leur bonne renommée.

Pline s'explique encor plus avantageusement dans le sens de ma proposition , lors que parlant de la Comete qui parut à Rome pendant qu'Auguste faisoit des Jeux en l'honneur de Vénus, il dit que cette Etoile chevclué fut à la Terre un Astre bienfaisant.

Junetin rapporte que sous César Auguste le Ciel alluma une
grande

grande Comete , dans laquelle la Sybille Tiburtine montrant un Enfant entre les bras d'une Vierge , dit à l'Empereur , *Adore cet Enfant , parce qu'il est plus grand que toy.*

Anchise faisant des vœux pour ceux qui restoient des Ruines de Troye, vit une Comete à laquelle il rendit des honneurs pareils à ceux qu'il devoit à ses Dieux , & se promit de cette Etoile cheveluë la felicité & la grandeur de sa Race dans le Païs Latin.

Des Cometes ont éclairé la naissance d'Alexandre le Grand, de Mitridate , de Jule-César , de François I. de Soliman, de Charles-Quint, & enfin d'une infinité de Grands Hommes.

Celle qui parut à Rome au commencement de l'Empire de Claude, ne servit-elle pas d'heureux

reux presage à cette Reyne des Villes , que la venuë de S. Pierre alloit établir chez elle une Souveraineté spirituelle & universelle , qui ne finira qu'avec le monde ?

Les deux Cometes qui parurent en l'an 716. l'une devant de peu d'heures le lever du Soleil , & l'autre suivant de pres son coucher , presagerent la victoire que Charles Martel remporta peu de jours apres sur les Sarrafins , dont il tua le Roy Abderame , ayant fait près de Tours un carnage de trois cens soixante & quinze mille Infidelles , sans perdre que quinze cens des siens.

La Comete de 800. presagea à Charlemagne la Couronne de l'Empire d'Occident, qu'il reçut à Rome des mains du Pape Leon.

A

A la lueur de la Comete de 1585. les Ambassadeurs du Japon entrerent dans Rome pour presenter le Serment d'obeissance au Souverain Pontife.

Les trois Cometes qui parurent en 1618. furent autant d'heureux Flambeaux allumez dans le Ciel, pour faire voir aux Bearnois la Verité de l'Evangile que Louis XIII. d'heureuse memoire , alla en personne faire rétabli dans ces Pais infortunez d'où elle estoit bannie depuis 50. ans.

Enfin pour ne pas faire l'Histoire generale des Cometes , on peut conclure aussitost qu'elles sont des presages heureux que malheureux ; ou plutost on doit conclure , que puis qu'elles sont suivies tantost de quelque bonheur , tantost de quelque malheur , elles ne presagent rien du tout,

tout , & sont tout-à-fait indifférentes.

Tout Paris ayant appris que Sa Majesté avoit fait Mr de la Reynie Conseiller d'Etat , apprehendoit de le perdre pour Lieutenant de Police. Il ne faut pas s'étonner de cette crainte. Son extrême vigilance , son exactitude à faire observer les Reglemens & sa juste severité utile au Public, parce qu'elle tient tout le monde dans le devoir, luy ont fait faire des choses dont avant luy aucun Magistrat n'avoit pû venir à bout, & qui manquoient seules pour rendre Paris la plus belle Ville , & la mieux policée de toute la Terre. On ne peut douter qu'on n'y voye toujours regner le mesme ordre, puisque ce Grand Homme prend toujours les mesmes soins.

Je me contentay la dernière

Janvier 1681.

E

fois de vous apprendre que la Lieutenance de Roy en Champagne avoit esté donnée à Mr de Beaupré. Il faut aujourd'huy vous en dire davantage. Elle avoit esté possédée successivement depuis plus de cinquante ans par les Seigneurs de Livron Marquis de Bourbonne, Pere, Fils, & Petit-Fils; & le 24. du mois de Decembre Messire François de Choiseul, Marquis de Beaupré, le plus ancien Brigadier & Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, en fut revestü. Sa Majesté ne pouvoit faire un plus digne choix, soit qu'on examine la naissance, soit qu'on regarde les services de ce Marquis. Il sort des Aînez de la Maison de Choiseul, dont la Noblesse est assurément des plus anciennes & des plus pures de tout le Royaume.

Feu

Feu Monsieur le Maréchal du Pleffis, qui se faisoit un honneur d'en estre, n'a pas jugé necessaire d'en faire le détail dans les Memoires qu'il a laissez au Public, parce qu'il sçavoit que tout le monde en estoit instruit. Il se contente de dire qu'elle avoit porté sa gloire jusqu'à l'avantage d'avoir esté alliée à la tres-auguste Maison de France. C'a esté sans-doute par la consideration d'un si Grand Homme, que le Marquis dont j'ay commencé à vous parler, s'est crû plus obligé qu'aucun autre d'en soutenir l'interest par la voye des armes. Aussi l'a-t'on veu toujours servir avec une ardeur & une assiduité incroyable, quelques raisons qu'il ait euës de suspendre l'activité de son zele par les frequentes blessures, qui le mettoient pres-

que dans une absoluë necessité de s'accorder du repos. Depuis la Bataille de Lens , où quoy qu'il ne fust encor que dans sa quinzième année , les dernieres marques de courage qu'il donna le firent juger capable de succeder à Messire René de Choiseul son Pere , au Commandement d'une Compagnie de Chevaux-Legers dans le Regiment de feu Monsieur le Duc d'Orleans. On ne l'a point veu sous aucun pretexte, manquer à une seule Campagne. Il a partagé tous les perils & toutes les fatigues des guerres que nous avons eues depuis ce temps, & a suivy tous les mouvemens de l'Armée dans laquelle il commandoit. Ainsi il a esté de tous les Sieges & de tous les Combats, & personne ne contribua davantage au gain de celuy que Monsieur

fieur de Turenne donna aux Ennemis le 4. d'Octobre 1673. Cet illustre General luy ayant confié le Corps de reserve, Monsieur le Marquis de Beaupré le conduisit avec tant d'art, de prudence, & de courage, que le succès répondit entierement à ce qu'on s'estoit promis de luy. Toute l'Armée fut témoin de sa valeur & de sa conduite, & le fut encor depuis à la mort de ce même General, dans lequel temps il fit charger les Ennemis si à propos & avec tant de vigueur; qu'ils se virent hors d'état d'exécuter les menaces qu'ils avoient osé nous faire. Tant de belles actions luy ont acquis une estime generale. Je ne vous dis rien de la bienveillance dont Sa Majesté l'honore. Vous en voyez des

effets par la récompense qu'il vient d'obtenir.

Il ne faut que bien servir pour s'en promettre de la justice du Roy. C'est par là que le Gouvernement de Kimpercourtin a esté donné à Monsieur de Colombe, Maréchal des Logis dans la Seconde Compagnie des Mousquetaires. L'assiduité & l'exactitude de ce Gentilhomme à bien remplir son devoir , ont esté telles, qu'il a eu l'avantage de se trouver à toutes les occasions glorieuses où cette illustre Compagnie s'est signalée depuis vingt-deux ans. Aussi tout le monde convient-il qu'il est né uniquement pour la guerre , & qu'il n'y a personne dans le Royaume plus capable de s'acquitter d'une Charge, & particulièrement de celles où il faut du mouvement &

& où il y a du détail.

C'est icy le lieu de vous satisfaire sur ce que vous souhaitez sçavoir des actions particulieres de feu Monsieur le Maréchal de Grancey. Il fut nourry dès sa premiere jeunesse auprès du feu Roy , qu'il a suivy dans tous ses Voyages ; & après qu'il se fut signalé au Pont de Cée , quand le Retranchement fut emporté par le Regiment des Gardes , il se trouva à tous les Sieges , depuis celuy de S. Jean d'Angely, qui fut le premier , jusqu'à celuy de Privas , durant les Guerres contre les Rebelles. Il acquit beaucoup de gloire dans la défaite des Anglois en l'Isle de Ré ; & le feu Roy l'ayant fait Maréchal de Camp au Siege de Saverne , il sçeut si bien mériter la confiance du Duc de

E iij

Vvimar , qui commandoit une Armée contre les Imperiaux, qui l'avoient contraint de se retirer sur la Frontiere de Bassigny, pour les empescher d'entrer en France , que ce General l'appelloit toujours pour donner les ordres, voulant par un privilege particulier, que tous les Officiers de son Armée luy obeissent. Quand Galas , qui commandoit ces memes Imperiaux , entreprit d'entrer dans la Bourgogne , l'Armée Françoisé fut obligée de se retirer , & de passer la Rivière de Tilles au Pont de Spoy. Monsieur de Grancey qui n'avoit alors que la qualité de Comte , estant demeuré sur l'Arrieregarde pour faire face , afin d'amuser les Ennemis , fit une Action d'une Valeur extraordinaire. Après que plusieurs Escadrons

cadrons de Cavalerie l'eurent poussé, il prit sa retraite par le Pont de Spoy, & se vit abandonné de l'Infanterie qui le devoit défendre, à la faveur des Hayes qui le bordoient. Ayant passé ce Pont, il se tourna seul contre tous ces Escadrons, & ayant tué d'un coup de Pistolet le Cheval de celui qui le pouffoit de plus près, & ce Cheval estant tombé mort sur le Pont, il y demeura l'épée à la main à disputer le passage; & un seul Cavalier l'y ayant joint, ce fut un spectacle assez peu commun, de voir deux Hommes arrêter mille Chevaux. Cette résistance donna le temps à quelques Officiers d'Infanterie de ramener des Mousquetaires, qui tinrent en bride les Ennemis, jusqu'à ce qu'on eust fait filer le Bagage, qu'on estoit resolu d'abandonner.

E v

Les Impériaux n'ayant pû entrer en Bourgogne, & le Siege de S. Jean de Laune qu'elle avoit entrepris, ayant échoüé par une inondation d'eaux qui ne se pouvoit prévoir, ils furent contraints de prendre leur Quartier d'Hyver dans le Comté de Bourgogne. Les Places dépendantes du Pais de Montbeliard estans toutes investies par plusieurs Quartiers de leur Armée, le Roy envoya Mr de Grancey pour y commander. Il passa par la Suisse & par le travers des Montagnes, pour se jeter dans Montbeliard, où il trouva la Ville de Hericourt, assiégée par des Troupes tirées des Quartiers commandez par les Generaux de Soye & de Mercy. Après avoir fait entrer du secours dans Hericourt, il fit le ralliement de la plûpart des Garnisons.

sons de Befort , Porantin , & autres Places dont il avoit le Gouvernement ; & cela , avec une si judicieuse conduite , qu'estant tombé sur un des Quartiers des Ennemis , il l'enleva , & força le reste de lever le Siege , avec perte de deux Pieces de Canon. En suite il travailla à remettre des Vires dans les Places malgré tous les Quartiers des Ennemis qui luy estoient opposez ; en sorte que le General Galas perdant l'esperance de les pouvoir affamer , fut obligé de retirer la plus grande partie de son Armée du costé du Rhin ; ce qui donna lieu depuis au Duc de Vvimar , qui avoit ses Quartiers sur les Frontieres du Bassigny & de Lorraine , d'entrer dans le Comté de Bourgogne , & de mettre son Armée en état d'aller chercher un passage sur le Rhin.

L'esti

L'estime que Monsieur le Comte de Grancey s'acquit dans ces différentes occasions, porta le Roy à fortifier les Garnisons de ce Pais, du Régiment qui porte encore aujourd'huy son nom; & dans le temps que le Duc de Vvimar marcha avec son Armée vers le Rhin, ce Comte fit plusieurs Sieges de petites Villes & Châteaux du voisinage de Montbeliard, qui estans le passage des Vivres, avoient pensé faire perdre ce Pais à Sa Majesté. Ce fut dans l'une de ces occasions qu'il reçut cette grande blessure, quiluy cassa le genouil, & dont il estoit estropié. Il s'y comporta avec tant de cœur, que se retirant devant toutes les Troupes du Comté de Bourgogne, qui luy étoient tombées sur les bras, il porta cette blessure pendant cinq heures, sans la

la vouloir faire paroître , de peur que le Soldat ne perdît courage dans sa retraite ; aussi pensa-t-elle luy coûter la vie.

Cette Playe l'ayant arrêté deux ans au Lit , elle ne fut pas plutôt fermée , qu'il reçut ordre de venir servir. L'Action qu'il fit au Siege d'Arras , à la veüe de deux Armées , celles des Maréchaux de Chastillon & de la Meilleraye , est une des plus hardies dont on ait parlé depuis longtemps. Chaque Armée avançoit ses Tranchées avec émulation ; comme elles se joignoient presque l'une & l'autre , les Assiegez ayans fait une Sortie , se rendirent maistres de la Tranchée du Maréchal de la Meilleraye , & tenoient leur Bataillon sur le haut , tandis qu'on la remplissoit. Monsieur de Grancey qui arrivoit

à

à l'autre Tranchée , monta soudain à cheval , & poussa seul à travers la distance des deux Tranchées , pour fondre sur ce Bataillon , dont il tua les deux Officiers qui le commandoient. Tout le Bataillon demeura si étourdy de l'intrepidité d'un seul Cavalier , qu'il se mit incontinent en desordre , voyant venir au secours ceux de la Garde de la Tranchée ; que cet exemple avoit engagez à se rallier. Monsieur le Cardinal de Richelieu luy écrivit , pour le féliciter sur cette Action extraordinaire , qui fut d'autant plus agreable à ce grand Ministre , qu'il souhaitoit avec passion de voir la Place renduë , par les travaux de Monsieur le Maréchal de la Meilleraye son Neveu.

Le Duc Charles de Lorraine ayant recouvré par un Traité
fait

fait avec le Roy , toutes les Villes & Chasteaux de son Pais , à la reserve de Nancy , & ayant depuis manqué à observer ce Traité, on commanda Monsieur de Grancey, pour s'opposer avec un Corps de quatre à cinq mille Hommes au progrès de ce Prince, beaucoup plus fort en Cavalerie. Il fut si heureux dans cette Expedition, qu'ayant poussé le Duc Charles hors de son Duché jusqu'en Allemagne , il emporta avec une promptitude inconcevable tous les Châteaux qui avoient esté rendus au Duc, fortifiez par la France depuis la conquête de la Lorraine. La Place de Chartel sur Moselle, ne résista que trois jours , quoy qu'ayant esté depuis surprise , elle ait obligé l'une de nos Armées à un mois de Siege. J'irois trop loin , si je m'engageois à vous

rapor

raporter tous ceux où il a servy , & tous les Combats où il s'est trouvé. Le grand nombre de blessures dont son corps estoit couvert , en auroient pû rendre témoignage. Ce qu'il a eu de particulier , c'est de n'avoir jamais esté battu tant qu'il a commandé en Chef, ny en France , ny en Allemagne , ny en Italie , quoy qu'il y ait eu fort peu de Grands Capitaines qui ne soient tombez dans cette disgrâce , quelque prudence qui ait accompagné leur valeur. Aussi n'attribuoit-il cette gloire qu'au hazard , disant toujours qu'un General ne pouvoit estre blâmé, quand la seule lâcheté de ses Troupes donnoit l'avantage à ses Ennemis.

Jusqu'icy , Madame , si j'en croy vos Lettres , tous les Aïrs
 nous

113
en-
coup
à en
sujet
à l'a-
tous
Mai-
des
con-
vent
jetter
scher
. Ce-
n des
Vous
chan-
grand

U.

perçus
Ber-

Elle

112
rapt
vy
s'est
de
esto
rend
eu c
voir
a c
Frac
en
fort
qui
disgr
ait a
n'att
haza
Gen
quar
Trot
Enn
Ju
croy



nouveaux que je vous ay envoyez , vous ont causé beaucoup de plaisir. Si vous avez pu en estre contente , vous aurez sujet de l'estre encor davantage à l'avenir , puis que ce seront tous Airs choisis des meilleurs Maîtres de France ; & qu'un des Hommes du monde qui se connoist le mieux en Musique ; veut bien se donner la peine de jeter les yeux dessus pour empescher qu'il ne s'y glisse des fautes. Celui que vous allez voir est un des derniers que l'on ait faits. Vous connoistrez aisément en le chantant , qu'il part d'un fort grand Génie.

AIR NOUVEAU.

D*Ans nos Bois Tircis aperçut
Une jeune & simple Ber-
gere.*

Elle

*Elle luy plût,
 Sans qu'elle sçeuſt
 Comme il faut faire
 Quand on veut plaire.*

Le Madrigal que j'ajoute, a esté fait pour accompagner un Présent d'Etrennes. Ce Présent conſiſtoit en des Balances d'argent auxquelles un cœur auffi d'argent ſervoit de poids. Mademoiſelle d'Avignau, Fille unique de Monſieur le Lieutenant General d'Auxerre, & auffi ſpirituelle & bien faite qu'elle eſt jeune, envoyoit le tout à une Dame d'un merite extraordinaire dont elle eſtime particulièrement l'amitié. Ces Vers qu'elle emprunta de Monſieur Joly, luy tinrent lieu de Billet.

MADRI

MADRIGAL.

JE vous offre en c ette Iourn  e,
 Des douze Signes de l'Ann  e,
 Celuy qui regle l'Equit  .
 Et j'ose me flater de la douce   spe-
 rance

Que par le poids de ma Balance
 Vostre c  ur panchera toujours de
 mon cost  .

Voicy d'autres Vers galans,
 qu'un Gentilhomme a envoy  z   
 une Dame avec une Palatine.

ETRENNES.

Au premier Iour de l'An je me
 suis mis en teste
 De vous faire don d'une Beste
 Qui n'a muscles, ventre, ny chair,
 Et se laisse ais  ment toucher.
 Elle



Elle porte le nom d'une grande
Princesse,
Vostre Sexe seul la caresse;
Le nostre n'y prend interest
Qu'autant qu'il voit qu'elle vous
plaist.



Elle donne aux Amans bien plus de
jalousie,
Estant morte, qu'estant en vie,
Puis qu'elle embrasse avec son
Corps
Un de vos plus charmans dehors.



Je la chérirais bien, belle Iris, da-
vantage,
Si je la voyois par l'usage,
En vous donnant de sa chaleur,
Echauffer un peu vostre cœur.

Je vous envoie d'autres Ma-
drigaux qui méritent bien de
trouver

trouver icy leur place. Ils font d'un Cavalier de Dijon ; dont vous avez déjà vû quantité de petites Pièces galantes. Une aimable & jeune Personne luy avoit emprunté des Livres , & il prit occasion de luy écrire quelques Vers au commencement de chacun de ceux qu'il luy envoya. Le premier estoit un Tome du Journal amoureux, dans lequel elle trouva ce Quatrain au dessous du Titre.

S I l'on vouloit, Philis , pour certaine raison,

Faire un Journal de tout ce qui se passe

Dans vostre jeune cœur ; ah , dites-moy de grace,

Quel Titre luy donneroit-on ?

DANS

DANS LE II. LIVRE.

*Pour lire avec profit pendant vostre
jeunesse,
Ce que l'Amour a fait de grand, de
glorieux,
Aimez, belle Philis, ayez de la ten-
dresse
Autant qu'en promettēt vos yeux.*

DANS LE III.

*Philis, lors que je m'interesse
A vous prêter un Livre où l'Amour
vous plaira
Avecque tout son air & sa délica-
tesse ;
Sçavez - vous bien comment cela
s'appellera ?
Semer chez vous de la tendresse
Qu'un autre un jour moissonnera,*

DANS

DANS LE IV.

Quand vous lisez, Philis, pour profiter, pour plaire,

*On ne sçauroit s'y prendre mieux;
Mais occupant ainsi vostre esprit
& vos yeux,*

*Faut-il que vostre cœur demeure
sans rien faire?*

Vous avez tant de connoissances dans le Dauphiné, que ce ne sera pas vous parler de Personnes inconnuës , que vous apprendre le Mariage de Monsieur de Dolomieu , Conseiller au Parlement de Grenoble, avec Mademoiselle de Puppetière. Monsieur de Dolomieu est de la Maison de Grattet , tres - considérable par les Charges qui y sont entrées, par les Terres qu'elle possède,

&c

& par les Hommes d'un mérite non commun qu'elle a produits. Antoine de Grattet , pour ne pas remonter plus haut , épousa Angélique de Dorgeoise , d'une des plus Nobles Familles de la Province. De ce Mariage naquit Pierre - Jacques de Grattet, Seigneur de Granjeu, qui fut célèbre dans la Guerre & dans la Paix. Il commanda une Compagnie Franche de cent Hommes, durant les désordres de la Ligue, pour le service du Roy Henry I V. & le Dauphiné n'eut point alors de Capitaine plus renommé. Il fit tant de belles actions, en divers Emplois qu'il eut, que la Paix estant faite avec les Chefs de la Ligue , & avec l'Espagne, Sa Majesté , pour le récompenser de ses services, l'honora de la Charge de Trésorier General de

de France, unique dans le Dauphiné & dans le Marquisat de Saluces, & il l'exerça avec une égale satisfaction du Roy, & des Peuples. Feu Monsieur le Comte du Bouchage, Président dans le même Parlement, & feu Monsieur de Dolomieu, Président des Trésoriers Generaux de France en la Generalité de Grenoble, furent ses Petits-Fils. Le premier a esté l'amour & l'honneur de l'Illustre Corps dont il estoit Président; & de luy & de Marguerite de Clermont de la Branche de Montefon, est né Mr le Comte du Bouchage, Conseiller dans la même Compagnie. Le second ayant épousé Marguerite de la Poipe de la Branche de Serrieres, en a eu Monsieur de Dolomieu, qui est celuy dont je vous apprens le Mariage. Son nom est François

Janvier 1681. F

de Grattet ; & Dolomieu , dont il est Seigneur , & qui est son Tiers, est une des plus belles Terres du Viennois. La Noblesse est si ancienne dans les Maisons de Clermont , & de la Poipe , qu'on n'en a pû trouver l'origine. C'est ce que marquent ceux qui ont écrit l'Histoire du Dauphiné. Mr de Dolomieu a aussi des Freres tres-braves , quoy que fort jeunes ; ils se sont déjà acquis beaucoup de réputation dans les Armes. Pour luy , Madame , il est fort bon Magistrat, & un parfaitement honneste Homme. C'est tout dire. Mademoiselle de Puppieres s'appelle Catherine de Virieu, de la Branche qui possède les deux Terres de Puppieres, & de Montrevel. Elle est tres-jeune, bien faite, spirituelle, & Fille de Mr de Puppieres, Conseiller

& Garde des Sceaux au mesme
Parlement de Grenoble. La Mai-
son de Virieu est tres-ancienne,
& la Terre de Virieu qui a la di-
gnité de Marquisat, luy a commu-
niqué son nom ; mais elle est sor-
tie de cette Famille , & est en-
trée dans une autre. Guiffrey,
Seigneur de Virieu, vivoit l'an
mille quarante-trois. Il en est la
Tige, qui a produit plusieurs Bran-
ches ; mais il n'en reste que celles
de Puppetieres, de Pointieres, &
de Ponterrey ; & mesmes ces
deux dernieres ne sont que des
rejettons de celle de Puppetie-
res. Elles ont donné en nos
jours des Hommes d'une probi-
té singuliere à l'Eglise , & à di-
vers Ordres Religieux ; des Con-
seillers au Parlement de Greno-
ble , & divers Officiers aux Ar-
mées, qui ont servy avec beaucoup

de courage & de valeur. Il falloit, Madame, que Mr de Dolomieu eust une dispense, pour estre à couvert des rigueurs de l'Ordonnance, qui ne permet point que le Pere & le Fils, ny le Beau-pere, & le Gendre, soient Présidens, ny Conseillers en mesme temps dans les Compagnies qui jugent en dernier ressort. Le Roy l'a accordée au merite de Monsieur de Dolomieu, & aux services de ses Ancestres, & de ses Proches.

Sur la fin du dernier Mois, les Deputez des Etats d'Artois, eurent Audience de Sa Majesté. Ils luy furent presentez par Mr le Duc d'Elbeuf, Gouverneur de la Province, & par Mr le Marquis de Louvois, Secretaire d'Etat du Departement duquel elle est. Monsieur l'Evesque d'Arras por-
ta

ta la parole. La Harangue qu'il fit au Roy, fut admirée de la nombreuse Assemblée qui s'y trouva. Vous jugez bien qu'elle n'étoit composée que de Personnes de la premiere qualité. Chacun demeura d'accord que l'on ne pouvoit en mesme temps faire l'Eloge du Souverain, & représenter les interets des Sujets avec plus d'éloquence, de zele, de force, d'adresse, & de respect. Ce sont des qualitez hereditaires dans la Maison de Seve, & qui l'ont toujours avantageusement distinguée. Monsieur l'Evesque d'Arras s'appelle Guy de Seve de Rochechoüart. C'est un Prélat d'une profonde doctrine, d'une insigne pieté, & d'une tres-exacte application à remplir tous les devoirs de l'Episcopat, en un mot un tres-digne Pasteur

du Peuple qui luy est commis.
Les autres Deputoz estoient,
pour la Noblesse, Philippes-Albert du Mont-Saint Eloy, Seigneur de Nedonchel, Gentilhomme encor plus recommandable par ses vertus que par sa naissance, quoy qu'elle soit des meilleures du Pais, & d'une fort ancienne Maison, alliée à celles de Mailly, Saquespée, Pressy, de Vvastines-Chrinchy, d'Offay, le Borgne, Monbertaut-Haynin, Vvambrency, & autres toutes illustres. Pour le Tiers Etat, Monsieur Palifot, Chevalier, Seigneur d'Incourt, en estoit le Deputé. C'est le mesme dont je vous ay déjà fait connoistre le merite en deux de mes Lettres à l'occasion de semblables Audiences. Ils furent receus tres-favorablement de S. M. qui leur fit l'honneur de

de leur témoigner beaucoup d'affection pour le bien de la Province.

Il s'est fait depuis un mois entre deux Personnes aussi delicates que spirituelles , un commencement de liaison d'une nouveauté assez singuliere. Un Cavalier, estimé par ses bonnes qualitez, apres quelques soins rendus à une Dame d'un fort grand merite, luy declara en termes formels qu'il avoit pour elle un attachement d'amour. Ce grand mot n'épouvanta point la Dame. Elle consentit à la passion du Cavalier , pourveu qu'il s'accommodast de quelques Rivaux qui comme luy cherchoient à toucher son cœur. Elle ajouta , que s'il l'aimoit veritablement , il devoit voir avec joye qu'elle eust assez , de merite pour s'attirer

F iiii.

une grosse Cour ; que s'agissant de son choix , c'estoit à luy à se rendre digne de la preference ; & comme il avoit fait bruit par quelques intrigues , elle voulut qu'il luy apprist les raisons qui l'avoient porté à rompre , afin qu'elle se réglast sur la maniere dont elle devoit traiter avec luy. Il accepta les conditions , & luy envoya dès le lendemain un Papier qui contenoit ce qui suit, avec ce Titre.



HISTOIRE DE MON COEUR.

MA premiere passion , presque au sortir de l'Académie, fut une Dame , qui estoit en possession de former la plûpart des
des

des jeunes Gens. Elle avoit beaucoup d'usage du monde , & la foule estoit toujours fort grande chez elle. Quand on n'y trouvoit que cinq ou six Personnes , c'estoit estre avec elle teste à teste autant qu'on y pouvoit jamais estre. J'estois en ce temps-là beaucoup plus capable de faire du bruit que de parler, & les Assemblées tumultueuses estoient beaucoup mieux mon fait , que des conversations un peu régulières. Ainsi je trouvay justement chez cette Dame ce qu'il me falloit. Mes Habits à la verité y estoient bien plus considerez que moy , mais cela me suffisoit ; & je ne separois pas le peu que j'ay de merite , d'avec celuy que me prestoit ma parure. Je ne sçay pas bien si je conçûs un veritable amour pour la Dame , ou si je

F v

me fis une affaire de vanité, d'être distingué chez elle, aux yeux de tant de Rivaux. Il est toujours certain que je m'y attachay beaucoup. Je cherchay les moyens de luy expliquer ma passion en termes intelligibles, car sa Maison n'estoit pas un lieu où les yeux & les petits soins fussent en pouvoir de se faire entendre, il y avoit toujours trop de tracas; mais à peine au bout de six mois la pûs je trouver toute seule dans sa Chambre. Je commençois à luy demander si elle n'entendoit point ce que vouloient dire mes assiduez, & là-dessus il survint une visite. Il se passa encore plusieurs mois avant que je pusse reprendre ma declaration où j'en estois demeuré; mais enfin je me lassay de tant de difficultez, & je commençay à perdre le goût

goust que j'avois pour l'embarras & la foule du grand monde. Je me retiray insensiblement de chez cette Dame , & je tournay mes assiduez du côté d'une jeune Personne nouvellement mariée , fort bien faite , & qu'on disoit avoir de l'esprit. Elle voyoit peu de monde, mais le peu qu'elle en voyoit estoit assez bien choisy. Elle sentoît parfaitement bien tout ce qu'on luy disoit de fin & de joly , mais elle ne disoit presque rien où il parust un tour d'esprit particulier ; & il y avoit plus de plaisir à en estre écouté , qu'à l'écouter. Elle suivoit toujours bien les pensées des autres , mais les siennes n'alloient pas loin. En un mot , elle avoit beaucoup plus de bon sens que d'agrément. Pour le cœur , j'ay reconnu en toutes occasions qu'elle l'avoit assez

assez droit. Quand elle l'épanchoit une fois ; ce ne pouvoit estre à demy ; & sitost que l'humeur de faire des confidences la prenoit, elle ne regardoit pas de trop près aux Confidens. La Nature luy avoit donné quelques défauts dont sa raison avoit bien de la peine à la guérir. Tout alloit bien quand elle songeoit à elle, mais il ne falloit pas qu'elle se perdît de vûë, autrement la Nature reprenoit le dessus. Il m'arriva avec elle, ce que je croy qui n'est arrivé jamais à personne. D'ordinaire on est frappé d'abord des bonnes qualitez ; on s'engage là-dessus à aimer. Peu à peu on reconnoist les défauts, & le dégoust vient. Mais il m'arriva tout le contraire. La premiere chose que j'aperçeus dans cette jeune Personne, ce furent les défauts.

fauts. Je crus que j'en pourrois faire quelque usage, & les tourner au profit de ma passion. Je m'embarquay à l'aimer, flaté de cette esperance. Quand je commençay à approfondir son caractère, je luy trouvay beaucoup de bonnes qualitez, auxquelles je ne m'estois point attendu. Là-dessus je changeay de dessein, & je me mis à l'aimer plus que je n'avois encor fait. J'entrepris de la défaire de ses défauts, pour avoir l'honneur d'aimer une Personne parfaite. Mais que cela me réussit mal ! J'eus beau mener finement mon entreprise, elle sentit que je luy trouvois des défauts, & jamais elle n'a sçeu me le pardonner. Nous entrâmes l'un avec l'autre dans une espece de jalousie tout à fait particuliere. C'estoit une jalousie d'esprit. Elle
 crut

crut que j'affectois de marquer que j'avois de la superiorité de génie sur elle ; & pour me faire voir que je n'avois pas tant d'esprit que je me l'imaginois , elle reçut bien mieux que moy des Gens , qui à ce que je croyois , ne me valoient pas.

Me voila déjà arrivé à ma troisième passion, sans avoir encor eu beaucoup de plaisirs en amour. Mon goust s'estoit raffiné , il me faisoit quelque chose de nouveau, & de plus piquant , que ce que l'Amour m'avoit jusqu'alors donné en partage. Je m'attachay donc à une jeune Fille, qui à peine avoit eü dire qu'il y eust un Amour au monde. C'estoit une simplicité de l'Age d'Or, mais une simplicité spirituelle , & qui ne servoit qu'à donner de l'agrement à son esprit naissant. Elle n'avoit encor aimé

aimé qu'une Parente de son âge, mais elle imaginoit déjà dans cette amitié des délicatesses qui me charmoient, & que je mourois d'envie qu'elle transportât à l'amour. Je fus si heureux, que je l'accoutumay à me voir, à souhaiter de me voir, & enfin à ne s'en pouvoir plus passer. Elle ne sçavoit point encor qu'elle m'aimoit, & ses yeux m'avoient fait confidence de sa tendresse longtemps avant qu'elle se la fît à elle-même. Les délicieux momens que je passay : Il n'y a que vous, Madame, qui me les puissiez faire retrouver. Je voyois avec plaisir comment l'Amour débrouilloit tout ce petit cahos de son cœur & de son esprit. Les lumières de l'un, & les sentimens de l'autre, se fortifioient en même temps. Je lui apprenois avec un plaisir incroya-

croyable toutes les délicatesses de l'Amour. Je luy donnois moy-mesme des leçons de jalousie & de defiance , tant je me tenois sûr de ne luy en donner jamais de véritables sujets ; mais à la fin elle me passa beaucoup dans l'Art que je luy avois enseigné. Elle poussa la délicatesse dans des extremitez dont je ne me fusse jamais avisé. Si ma tendresse estoit moins forte dans un instant que dans un autre, elle sentoit cette différence. Elle lisoit mes pensées dans mon esprit au mesme moment qu'elles y naissoient. Je ne pouvois plus faire un pas , ou jeter un coup d'œil , qui ne fournist quelque matiere à une remarque delicate. Je commençay à sentir un peu l'incommodité de cette maniere d'aimer. Je luy voulus faire entendre , qu'à la verité on ne sçavoit
aimer

aimer trop tendrement ; mais qu'après de certaines suretez prises de part & d'autre, il falloit pourtant agir ensemble de bonne foy, & ne s'entr'épier pas sans cesse ; que quand on estoit sûr en gros de la reciproque tendresse du cœur, on ne devoit pas s'amuser à mille petits détails, sur lesquels il seroit inutile de se chicaner. Mais de quelques précautions & de quelque adresse que je me servisse pour luy insinuër doucement ces sentimens, elle crut que je luy annonçois par là la fin de ma passion, & que ce n'estoit qu'une maniere honneste de prendre mon congé. Elle tomba dans une mélancolie qui me désespéra. Je redevins plus amoureux d'elle que jamais, & je ne souhaitois rien plus que de renouer avec elle, à condition de luy laisser

ser pouffer ses chimeres délicates aussi loin qu'elle voudroit; mais elle me dit toujours, que puis que son trop d'amour m'avoit incommodé, elle estoit résolue à n'incommoder jamais ny moy ny personne.

Je passay une bonne année, bien résolu aussi de mon côté à n'aimer jamais. Je ne pus pourtant me garantir de tomber entre les mains d'une Dame, bien éloignée du caractère de cette jeune Personne, dont j'avois si long-temps regretté la perte. C'estoit une vraie Femme. Elle en avoit toutes les bonnes & toutes les mauvaises qualitez, pleine d'esprit, ou plutôt d'imagination; car pour le jugement, elle déclaroit elle-mesme qu'elle n'y prétendoit pas; mais inégale, imperieuse, & aigre, autant à peu pres qu'on le peut

peut estre , laide par dessus tout cela , & ayant quelque âge. Cependant elle estoit toujours en possession de causer de fort grandes passions. Le secret qu'elle avoit pour cela , estoit de tourner tres - agreablement en ridicules toutes les autres Femmes, de sorte que parmy ceux qui la voyoient, il n'y en avoit point qui fussent assez hardis pour s'attacher à aucune de celles dont le Portrait les avoit fait rire tant de fois, & pour s'attirer par là des railleries , que les plus habiles auroient esté fort embarrassés à soutenir. De plus, l'humeur médisante de cette Dame faisoit un autre effet merveilleux pour elle, car il estoit impossible que l'on ne sentist sa vanité flatée , en se voyant distingué dans un lieu où l'on avoit peu d'égards pour tout le Genre Humain.

Enfin

Enfin elle inspiroit si bien son Génie satyrique à ceux qui alloient chez elle, qu'elle les avoit en peu de temps broüillez avec tout le monde , & reduits à ne plus voir qu'elle seule. Je me suis engagé à vous avoüer icy mes fautes. L'esprit de cette Dame m'ébloüit d'abord. Comme j'estois dégoûté de la plûpart des Gens , j'entray aisément dās sa Satyre. Elle fit pour moy quelques avances , qu'elle sçavoit faire parfaitement bien, & tres - finement. Mille affaires que je me fis tous les jours à cause d'elle , me lièrent encor plus étroittement. Que vous diray-je enfin ? Je me trouvay pris. Elle m'aima pendant quinze jours aussi fortement qu'elle estoit capable d'aimer. Après cela elle ne voulut plus que l'honneur de m'avoir fait sa conquête. Il falloit que je fusse

fusse eternellement dans sa Chãbre , qu'elle me monstast tous les jours au Public dans son Carosse, & elle faisoit naître elle-mesme des occasions de faire paroître aux yeux de tout le monde, l'empire qu'elle avoit acquis sur moy. Je passay beaucoup de temps à n'estre qu'un Amant de montré & de parade. Je méditois quelquefois ma retraite , mais le courage me manquoit au besoin. Je craignois toujours de m'attirer cette Dame à dos , & elle avoit trouvé le moyen de m'attacher à elle par la crainte, autant qu'elle avoit fait par l'amour. Heureusement il parut en ce temps-là dans le monde un jeune Homme de mérite , sur qui il luy plut de jeter les yeux. Elle avoit tiré de moy tout l'honneur qu'elle pouvoit en tirer , il luy falloit faire
d'autres

d'autres conquestes. Je fus favy qu'un Rival aimé vint me degager. Il n'y eut aucun bruit entre luy & moy , quand il prit ma place , & les choses se passerent de part & d'autre avec toute la douceur imaginable.

Enfin, Madame, apres tant de peines endurées au service de l'Amour , il a voulu m'en recompenser , en me faisant voir une aussi aimable Personne que vous. Vous voyez que je compte déjà pour recompense le seul plaisir que j'ay eu de vous voir. Que sera-ce donc , si je suis assez heureux pour ne vous déplaire pas? Je viens de vous faire connoistre parfaitement ce cœur que vous possédez tout entier. Il a déjà eu d'autres Passions, il est vray ; aussi je me rends justice, & je m'engage à voir chez vous , sans chagrin, tous

tous les Rivaux que vostre merite m'a déjà faits , & tous ceux qu'il me fera. J'en jure par Apollon, qui m'a inspiré ces Vers.

EN soupirant pour vous ,
 Eclimene,
 Je ne suis point de ces Amans fâcheux
 Qui ne peuvent voir qu'avec
 peine
 Que leur Maîtresse écoute d'autres feux.



- Leur défiantte humeur vous paroist
 incommode,
 C'est assez, je le sçay, pour vous
 mettre en courroux;
 Aussi mon cœur déjà suit une autre
 méthode,
 Et pour se faire à vostre mode,
 Apprend à n'estre point jaloux.
 Cet

*Cet effort qu'il se fait, doit d'autant
plus vous plaire,
Qu'il est rare jusqu'à ce jour,
Que de ce caprice ordinaire
On ait sçeu défaire l'Amour.*

*Le mien, pour estre à vostre
usage,
Renonce à cent communs defauts,
Et complaisant pour vous, regarde
sans ombrage
Le grand nombre de mes Rivaux.*

*D'un autre Amant la flâme en se-
roit alarmée,
S'abandonneroit au dépit;
Mais pour moy, je vous vois
aimée,
Et cette raison me suffit.*

*Vous voulez grossir vostre Empire
D'une foule d'Amans qui vous sui-
ve en tous lieux;*

Pour

Pourquoy faut-il que j'en sou-
pire ?

En voyant l'éclat de vos yeux,
Peut-on y trouver à redire ?

Ils s'accoutument mal d'un pouvoir
limité ;

Et comme rien ne les arreste,
L'en connoy trop bien la fierté,
Pour les borner à ma conquête.

Certains d'estre par tout vain-
queurs,

C'est peu pour eux d'une vic-
toire ;

Et par l'amas de mille cœurs,
Ils font bien mieux briller leur
gloire.

Climene , en cent endroits faites
craindre leurs coups,

Et par interest pour luy-mesme,

A mon amour il sera doux,

Que chacun à l'envy vous aime.

Janvier 1681.

G



*Lors que mille Captifs reconnoîtront
vos Loix,*

*Qu'il sera glorieux à mon ame
charmée,*

D'oûir justifier mon choix

Par la voix de la Renommée !



*Cet éloge public fait de vôtre
beauté,*

Avouons-le tous deux sans honte,

Flatera vôtre vanité,

La mienne y trouvera son compte.



*Ce n'est pas apres tout que je n'ai-
masse mieux*

*(Soit dit sans offenser vôtre air in-
comparable)*

*Que ce fust seulement à mon cœur,
à mes yeux,*

Que vous vous montraffiez aimable.

Mes



*Mes vœux, me direz-vous, sont trop
intéressez ;*

*Mais il faut que je vous réponde,
Climene, je vous aime assez,
Pour vous faire oublier tout le reste
du monde.*



*Cependant mon cœur se résout,
Vous le voulez d'une autre sorte ;
On doit s'accommoder à tout,
Aimez-moy seulement, le reste ne
m'importe.*

L'Académie Royale d'Arles,
qui est alliée à l'Académie Fran-
çoise, & dont vous sçavez que
Monsieur le Duc de S. Aignan
est Protecteur, a reçu Monsieur
l'Abbé Petit dans son Corps. Il
est Fils d'un Secrétaire du Roy,
& fort estimé pour sa profonde
érudition. Il a composé le Peni-
tentiel de Theodore. C'est un

F ij

Livre qui a eu l'approbation de tous les Sçavans , & qui représente en tres-peu de mots & dans un bel ordre , ce que l'Eglise Orientale & Occidentale a de plus particulier. Plusieurs Pieces curieuses y sont ajoûtées pour l'expliquer, & c'est ce qu'on doit aux soins de Monsieur l'Abbé Petit. Il a une connoissance parfaite des Langues Greque, Latine, & Françoise , & sur tout des Droits de l'Eglise, & de ceux du Roy, qu'il soutient d'une maniere admirable , par les Memoires qu'il fournit actuellement à Mr le Cardinal d'Estrées pour la Regale.

L'estime que cette mesme Academie s'est acquise par les soins continuels qu'elle prend de n'oublier rien , pour répondre aux desseins que Sa Majesté a eus en l'établissant, ayant fait souhaiter

tér à Monsieur le President de Montmiral de Lubieres, & à Monsieur de Faure-Fondamente, d'y estre receus en qualité d'externes, on en écrivit à Monsieur le Duc de Saint Aignan, & à Monsieur le Marquis de Robias d'Estoublon, Secrétaire perpetuel de la Compagnie, qui estoit alors en Cour. Leur Reception ayant esté resoluë dans les formes ordinaires, ces Messieurs furent conduits dans la Salle où se tenoit l'Assemblée, & apres la lecture des Statuts qui fut faite par Monsieur Giffon, Secrétaire Substitut en l'absence de Monsieur le Marquis de Robias, & le Serment presté par l'un & par l'autre de les observer de point en point, Monsieur de Beaumont qui se trouva Directeur, fit l'ouverture de l'Academie par un Discours

si plein d'érudition & d'éloquence, qu'il charma tous ceux qui eurent le plaisir de l'écouter. Il fit voir que tous les efforts de l'Antiquité n'avoient rien produit de si grand dans les Armes, & dans les Lettres, que ce que nostre auguste Monarque nous fait admirer de jour en jour. Ce Discours fut suivy de celuy de Monsieur le President de Lubieres. Les pensées nobles & les vives expressions dont il estoit soutenu, remplirent avec beaucoup d'avantage tout ce qu'on avoit attendu de luy. C'estoit un Remercîment à la Compagnie, de l'honneur qu'il recevoit d'y estre admis. Monsieur de Faure-Fondamente parla apres luy. C'est ce sublime & scavant Génie, à qui Monsieur Pellisson adresse son Histoire de l'Académie Françoise.

Il fit connoître par tout ce qu'il dit, que peu de Personnes possèdent aussi parfaitement que luy toutes les délicatesses de nostre Langue. Avant qu'on se separast, comme c'estoit au commencement de l'année, Monsieur de Giffon proposa à la Compagnie de proceder, selon l'usage ordinaire, à l'élection d'un nouveau Directeur. Le Sort tomba sur Monsieur d'Urbaye - Vachieres, qui ne songea plus qu'à bien remplir son Employ. Il en commença les fonctions le Jeudy 9. de ce Mois, dans l'Assemblée la plus nombreuse qu'on eust vëüe depuis longtemps. Ce fut un concours extraordinaire de Gens de merite & de qualité, à qui l'Académie trouva bon de donner entrée sans consequence. Il fit l'ouverture de cette Séance par un

Discours si digne de luy, soit pour la force du raisonnement , soit pour le choix des termes & des pensées , soit pour la maniere de le prononcer , que ce ne furent qu'acclamations de toutes parts. Ce qui est fort remarquable dans ce jeune Gentilhomme , qui est un des mieux faits du Royaume, c'est qu'il n'est encor que dans sa vingt - deuxième année , & qu'il joint aux brillantes qualitez du sçavoir & de l'esprit, une honnesteté qui le rend tres-agreable dans le commerce du monde. Son Discours estant finy, Monsieur l'Abbé Fleche termina cette Assemblée par un Entretien qu'il avoit esté prié de faire sur la nature des Comètes , à l'occasion de celle qui paroist depuis un mois. Il exposa les sentimens des anciens & des moder-

modernes Philosophes , avec des termes qui répondirent également à la force de son génie , & à la curiosité que devoit causer cette matiere.

Monsieur Guyonnet de Vertron de la mesme Académie , en a traité une qui pourra estre le sujet de quelques disputes. Il doit bien-tost donner au Public un Discours dans lequel il prouve l'excellence du beau Sexe , par les exemples de toutes les vertus , par la pratique des Sciences , & des beaux Arts , par les témoignages des Historiens sacrez & prophanes, & enfin par toutes les raisons naturelles, morales & politiques. Il a fait part de son entreprise à une Dame tres-spirituelle , par une Lettre qui luy en marque toute la conduite. Voicy la Réponse de la Dame.

G. V.



LETTRE

DE MADAME DE***

A Monsieur Guyonnet de Vertron, de l'Académie d'Arles.

*S*ans m'arrêter, Monsieur, à répondre aux grandes qualitez que vous me donnez, je vous diray ingénument que je ne suis point d'accord avec vous, pour elever mon Sexe au dessus du vostre. Je ne prétens pas pour cela manquer de reconnaissance à vostre égard, quoy qu'il le sembleroit, en desapprouvant vostre idée. Ce n'est point cela. Je vous louë dans mon ame, & il faut estre aussi genereux & bienfaisant que vous l'estes, pour proteger un Party qui manque souvent de Protecteur. Je n'en

ay

ay point encor vû de vostre ma-
 niere, & c'est ce qui rend vostre
 opinion plus avantageuse au Sexe,
 car vous n'êtes point suspect. Tout
 ce qu'il y a de Gens qui vous con-
 noissent savent tres-bien que vous
 n'avez aucune préoccupation, ny
 aucune attache; que si vous vous
 declarez pour nous, ce n'est point
 dans la veüe de vous attirer l'esti-
 me particuliere d'une Belle, & que
 vous cherchez simplement à rendre
 justice, sans aucun mélange d'in-
 terest. Aussi, Monsieur, avez vous
 sujet de croire que les Femmes vous
 seront infiniment obligées. Nous en-
 tendons souvent des loüanges, mais
 en mesme temps qu'on semble les
 écouter, on réfléchit sur soy-mesme,
 d'une maniere à connoître fort bien
 quel motif engage les Gens à nous
 louer. Ils croient la plûpart plaire
 beaucoup davantage par leurs dis-

core

cours que par leur merite , & s'attachent bien moins à corriger leurs défauts qui déplaisent infiniment, qu'à étudier les belles manieres de s'exprimer dans les Ruëllles. C'est un abus dont toutes les Personnes de bon sens devroient tâcher de se garantir. L'un & l'autre Sexe en tireroit de grands avantages, & les Dames ne donneroient pas des audiences si favorables à des choses inutiles, & quelquefois entierement éloignées de la verité. A leur exemple les Hommes s'attacheroient à se rendre dignes de nostre estime, par les vertus essentielles dont leurs Personnes seroient aisement ornées, s'ils réfléchissoient un peu sur eux-mesmes. Mais il semble par je ne sçay quel bouleversement que les uns & les autres abandonnent le solide, qui donne la veritable tranquillité, pour beaucoup d'exteriour

&

& de dehors. Il semble mesme qu'il
 suffit de paroistre honneste. Hom-
 me encor qu'on ne le soit pas ; de
 paroistre riche , quoy qu'on soit in-
 commode ; de paroistre genereux &
 bon Amy , quoy qu'on soit interessé.
 Ce que je dis , se peut dire des
 deux Sexes , & je ne voy pas de
 défauts d'un costé que je n'en re-
 marque d'aussi grands de l'autre.
 On jugeroit à m'entendre , que je
 voudrois continuellement une Phi-
 losophie genée. Nullement. La con-
 trainte n'est point de mon goust.
 Ce n'est que pour l'éviter , & pour
 vous faire connoistre par ces rai-
 sonnemens que j'ay de l'aversion
 pour elle , que je vous entretiens si
 longtems. Je vous declare que ce
 seroit me contraindre au dernier
 point , de m'obliger à tomber d'ac-
 cord que le mérite des Femmes est
 au dessus de celuy des Hommes
 estant

étant persuadée , comme je la suis ,
 que l'Autheur de toutes choses n'a
 point mis de différence dans la crea-
 tion des ames , & qu'étant tous
 partagez comme nous sommes de
 ses bienfaits , l'un & l'autre Sexe
 peut acquérir du mérite selon le bon
 usage qu'il fait des talens qu'il a
 reçeus. Mais , Monsieur , mon sen-
 timent est de peu de consequence. Il
 vient peut-être de ce que je me con-
 nois trop foible pour soutenir un par-
 ty que vous voulez qui devienne le
 plus fort. Continuez , Monsieur , vô-
 tre genereuse entreprise. Vostre plu-
 me est féconde , vos pensées sont
 belles & justes , vous estes sçavant ,
 vous donnerez de beaux exemples
 où les Dames verront les grandes
 qualitez qu'elles possèdent , & cel-
 les qu'elles peuvent s'attirer. C'est
 le propre de celles qui tendent à la
 perfection de se souhaiter quelque
 chose ,

chose, & ces sortes de souhaits sont dignes des belles Ames. Adieu, Monsieur. Je me repens trop tard de vous avoir écrit une si longue Lettre.

Malgré ce que Monsieur de Lignieres a soutenu dans ses deux Lettres à Madame la Duchesse de Bellegarde, il est tres-certain que la Nature fait plus de Poètes que l'Art. Beaucoup qui s'appliquent plusieurs années à faire des Vers, ont bien souvent de la peine à réussir, & d'autres sont maîtres dès leur coup d'essay. Ce qui vient d'arriver à un jeune Page nous le fait connoître. Monsieur le Duc de S. Aignan estant entré en service cette année (car vous sçavez que les quatre Premiers Gentils-hommes de la Chambre servent alternative-
ment

ment une année entière) à choisy
 selon les droits de sa Charge, tous
 les Pages de la Chambre qui doi-
 vent servir pendant son année, &
 entr'autres ce Duc a jetté les
 yeux sur le Fils de Mr le Marquis
 de Robias, que je vous ay déjà
 dit estre Secretaire perpetuel de
 l'Académie d'Arles, & qui est Fre-
 re de Monsieur d'Estoublon, de
 l'illustre Maison de Grilles. Il y a
 dans cette Maison beaucoup d'es-
 prit, de valeur, & de naissance. Ce
 jeune Page qui n'avoit point en-
 cor fait de Vers, résolut de remer-
 oier Mr le Duc de S. Agnan par
 un Madrigal, de la grace qu'il luy
 avoit faite, en le choisissant pour
 avoir l'honneur de servir le Roy
 dans un Employ d'autant plus
 glorieux pour ceux qui l'exer-
 cent, qu'il donne lieu d'appro-
 cher de la Personne de ce Grand-
 Prince.

Prince. Voicy quel fut son Remercîment.

A M^r LE DUC
DE SAINT AIGNAN.

L'Ingratitude Necessaire.

MADRIGAL.

JE le sçay bien, Grand Duc, qu'il
faut que je vous aime,
Mon cœur me l'a dit mille fois;
Et pour tant de faveurs que de vous
je reçois,
Ma reconnoissance est extreme.
Mais si pour soutenir l'honneur de
mon Employ,
Je veux vous imiter, & me faire
une Loy
De ce que vous faites vous-même,
Je n'auray plus d'amour ny pour
vous, ny pour moy,
Mon cœur sera tout pour le Roy.

Mon

Monsieur Guyonnet de Vertron, dont je vous ay déjà parlé dans cette Lettre, a fait ces Vers pour l'Autheur de ce Madrigal.

Estre bien fait, sçavant, &
 sage,
 Et composer de jolis Madrigaux,
 C'est n'avoir point à la Chambre
 d'égaux,
 C'est estre en un mot hors de Page.

L'Académie d'Arles n'estant composée que de Gens d'esprit, de merite, & de naissance, tous les Ouvrages de ses Académiciens meritent d'estre rendus publics. Le Sonnet qui suit est de Monsieur Sabatier, de cet illustre Corps. C'est un Gentilhomme qui a esté Page de Sa Majesté, & qui a servy dans ses Armées.

SON

GALANT. 163
SONNET.

Sacrez Manes des Roys, Demy-
Dieux de la France,
Quittez pour quelque temps vos su-
perbes tombeaux,
Venez estre témoins des glorieux
travaux
Qui font du GRAND LOÛIS re-
douter la puissance.



Admirez avec nous l'héroïque vail-
lance
Qui luy fait tous les jours tant de
Sujets nouveaux,
Les Loix qu'il établit pour preve-
nir nos maux,
Et de tous ses Conseils la force & la
prudence.



Voyez de sa grandeur les dignes
Monumens,

Ces

*Ces vastes Arcenaux , ces pompeux
Bâtimens,
Ces Ports, où par ses soins tout vient
& tout abonde ;*



*Et quand vous aurez eu le temps de
l'admirer,
Allez faire sçavoir sa gloire à l'au-
tre Monde,
Personne en celuy-cy ne la peut
ignorer.*

*Monsieur le Marquis de Vien-
ne a fait ces Vers pour une
Chanson.*

Amour , je craignois peu tes
charmes,
Si tu n'eusses pris pour tes armes
Les yeux du monde les plus beaux.
Hélas ! qui s'en pourroit défen-
dre ?
Si tu te sers de ces Flambeaux,

Tu

Tu mettras tous les cœurs en cendre.

J'ay donné le nom de Chanson à ces Vers, parce qu'ils me paroissent fort propres à estre mis en Musique. A propos de Musique, elle a fait une grande perte en la personne de Monsieur Langeais, tres-estimé de tous ceux qui prennent plaisir à ce divertissement. Il estoit de celle du Roy, & mourut quelques jours avant la premiere représentation du Ballet.

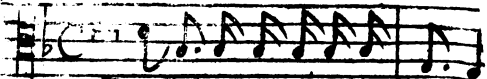
Je vous envoie une chose fort ancienne, & pourtant toute nouvelle. Elle est ancienne pour les Vers, & tres-nouvelle pour l'Air. Monsieur Charpentier dont vous connoissez la capacité & le mérite, travaille sur les Stances du *Cid*, dont chaque Mois il donnera

nera un Couplet. Voicy le premier noté.

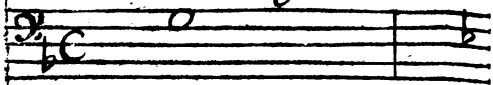
Percé jusques au fond du cœur,
 D'une atteinte imprévenue aussi
 bien que mortelle,
 Misérable Vangeur d'une juste querelle,
 Et malheureux Objet d'une injuste rigueur,
 Je demeure immobile, & mon ame
 abbatue

Cede au coup qui me tue.
 Si pres de voir mon feu récompensé,
 O Dieu ! l'étrange peine !
 En cet affront mon Pere est l'Offensé,
 Et l'Offenseur le Pere de Chimene.

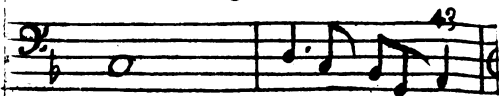
Monfieur le Comte de Brancas, Chevalier d'honneur de la feuë Reyne Mere du Roy, est mort icy le 8. de ce Mois, âgé de soixante



Perce' jusque au fond du cœur d'un



et malheureux objet d'une injuste rigueur



ti e

si près de voir mon bon cœur

soixante & trois ans. Il estoit Fils de Georges de Brancas , Duc de Villars , & de Julienne - Hipolite d'Estrées , Sœur de François - Anibal premier du nom , Duc d'Estrées , Pair & Maréchal de France, qui mourut le 23. Janvier 1657. âgé de 92. ans. Monsieur le Comte de Brancas avoit pour Frere aîné Louis - François Duc de Villars. Ses deux Filles ont esté mariées , l'une à Monsieur le Prince d'Harcourt , qui a eu l'honneur de conduire la Reyne d'Espagne jusqu'à Madrid ; & l'autre, à Monsieur le Duc de Villars son Neveu. La Maison de Brancas a donné plusieurs Cardinaux à l'Eglise , sçavoir Landolphe Brancaccio , créé Cardinal par le Pape Celestin V. l'an 1292. Renaud Brancaccio , Cardinal en 1385. Louis Brancaccio , Cardinal

nal en 1408. Thomas Brancaccio, Cardinal en 1411. Marie de Brancas, Cardinal en 1633. Alexandre Brancaccio, estoit Maréchal du Royaume de Sicile en 1364. La Terre de Villars appartenante à la Maison de Brancas, a esté erigée en Duché & Pairie en 1627. La Verification s'en trouve au Parlement de Provence. Brancas porte d'azur au Pal d'argent, chargé de trois Châteaux de gueules maçonnez de sable, & tenus par quatre Pates de Lion.

Cette mort avoit esté précédée de celle de Monsieur le Vicomte de Lamet, Lieutenant General des Armées du Roy, arrivée le 2. de ce Mois en son Château de Pinon proche Soissons. Il avoit soixante & treize ans. La Maison de Lamet tire son origine de

de la Terre de ce nom , située aux Pais-Bas , & porte de gueules à bandes d'argent , accompagnée de six Croix recroisetées au pied fiché de mesme mise en orle. Baudouin de Lamet fut tué à la Bataille d'Azincourt en 1415. Antoine de Lamet , Conseiller & Chambellan du Roy Loüis XI. Baillif, & Capitaine de Sens, puis de Montenis , & d'Authun , en suite Gouverneur de Bourges , & Lieutenant de Roy en Berry, mourut en 1494. en la Ville d'Amiens , & fut enterré en l'Eglise du Prieuré de S. Denis de la mesme Ville , où sont à present les Jesuites. Il avoit épousé en 1460. Jaqueline de Henancourt, depuis lequel temps ce nom de Henancourt a esté joint à celuy de Lamet par les Aînez de cette Maison. Il y a eu de cette Famille

Janvier 1681.

H

plusieurs Gouverneurs de Corbie , Montreüil , Laon , Melieret , Coucy , & autres Places considerables.

Madame la Duchesse du Lude a suivy ceux dont je viens de vous parler. Elle est morte le 12. de ce Mois dans son Château de la Meute, âgée de 49. ans. C'estoit une fort riche Heritiere de la Maison de Boüillé au Pais du Maine. Si elle eust vescu dans le temps des Amazones, elle eust pû avec justice esperer d'estre leur Reyne , tant elle aimoit les pénibles exercices. Jamais on ne l'en a veüe incommodée. La plus rude Chasse ne l'étonnoit point , & quelque longue qu'elle püst estre, elle s'y montroit infatigable. Monsieur le Duc du Lude son Mary , est Grand-Maistre de l'Artillerie.

Mon

Monsieur de Chevrières, Second Président au Parlement de Grenoble, est mort aussi depuis quelque temps. C'est ce qui a empêché la belle Madame la Comtesse de S. Vallier sa Belle-Fille, de dancer au Ballet, où elle ne se seroit pas moins fait admirer que dans les Répétitions dont elle a toujours esté. Cette mort n'est point de celles qu'on peut nommer imprévues, puis que Monsieur le Président de Chevrières vivoit comme un Homme qui l'attendoit depuis tres-long-temps, c'est à dire, dans une pratique exacte des Vertus. Il avoit l'esprit vif, élevé, & d'une conception admirable, Il fut choisy en 1644. pour aller à Rome négotier des Affaires importantes. Le Roy fut tres-satisfait de la maniere dont il s'aquita de cet

H ij

Employ, & à son retour le fit Conseiller d'Etat. Deux ans apres, la feuë Reyne Mere luy donna la mesme marque d'estime , en le nommant pour estre de son Conseil. Il avoit épousé Mademoiselle de Sayve, d'une des meilleures Maisons de Bourgogne. Je ne vous dis rien de cette Dame qui fait l'exemple de sa Province. C'estoit une Heritiere tres-considerable par sa naissance , par ses grands biens , & par sa vertu. Je vous ay déjà marqué en peu de mots dans une de mes Lettres, des choses tres-glorieuses de la Maison de la Croix de Chevrieres, quand je vous ay parlé de Monsieur le Comte de Sayve, Président à Mortier à Grenoble , & second Fils de celuy dont je vous apprens la mort.

Monfieur le Maréchal Duc
de

de Vivonne, a eu l'honneur de saluer le Roy au commencement de ce Mois. Il y avoit deux ans qu'il n'estoit venu à la Cour, le zele qu'il a pour Sa Majesté, l'ayant fait demeurer pendant tout ce temps, ou sur les Galeres, ou en Provence, pour estre toujours en état d'agir, & pour faire servir le Roy de la maniere qu'on voit que ce Grand Prince est servy en toutes choses.

Il est difficile que vous n'ayez souvent entendu parler de Mr de Casaux, qui s'est fait connoître par ses grâdes actions dès le temps de Monsieur le Cardinal Mazarin, dont il estoit Creature. Sa Majesté qui l'avoit pourveu du Gouvernement de Bergues, luy a donné celuy de Thionville vacant par la mort de Monsieur le Maréchal de Grancey. Monsieur

H iij

de Tracy , ancien Capitaine aux Gardes, & fort connu par ses services, va remplir à Bergues la place de Monsieur de Casaux ; & Monsieur des Roches , Maréchal des Logis de la Cavalerie, a eu le Gouvernement de Fougères.

Il y a eu plusieurs changemens dans les Intendances. Monsieur Charon de Ménars , qui avoit celle de la Généralité d'Orléans, a esté nommé à l'Intendance de Paris , en la place de Monsieur Hotman qui en avoit fait les fonctions, depuis que Monsieur Colbert de Croissy est Secrétaire d'Etat. Monsieur de Ménars est un Homme si connu , & s'est appliqué de si bonne heure aux Affaires, qu'il n'y a personne qui ne soit instruit de sa capacité & de son mérite.

Mon

Monsieur de Bezons a esté choisy pour, l'Intendance d'Orleans; Monsieur le Bret, Maître des Requestes, pour celle de Limosin. Ces Emplois sont d'une telle importance, & demandent des Personnes si fermes, si incorruptibles, & si vigilantes, que nommer ceux qui en ont esté pourvus, c'est par un seul mot faire leur éloge.

Je vous ay fait part de deux Lettres d'un spirituel Inconnu, qu'un Présent galant reçu le jour de sa Feste tenoit en inquietude. Voicy ce qui m'a esté adressé pour Réponse.

H iiii

AU MERCURE
GALANT.

***S**I dans vostre course de ce Mois
Galant Mercure, vous passez au
Lieu où vous avez vû Tircis en pei-
ne d'où luy estoit venu son Bouquet,
dites luy, je vous conjure,*

*Ne cherche point Tircis, à con-
noistre la Belle,*

*Qui t'a voulu marquer par un
présent de Fleurs,*

*Ce qu'un secret penchant a de
pouvoir sur elle,*

*N en attens point d'autres fa-
veurs.*

*Quoy que sur ses desirs puisse un
mérite extrême,*

*Elle cesse d'aimer quand on con-
noist qu'elle aime.*

Si

Si Tircis ne se contentoit pas de cette réponse , & qu'il vous pressast de luy dire davantage (car s'il aime , il doit estre curieux) ajoutez que celle dont il a touché le cœur , ne mérite que trop sa tendresse , & qu'encor qu'elle soit maintenant dans une affreuse retraite , on ne luy trouve rien de sauvage .

Quelquefois parmy les Des-
ferts,
Malgré les plus rudes Hyvers,
On trouve des Objets aimables,
Des Betgeres incomparables,
Une bouche , des yeux , un teint,
un air charmant,
Et tout ce que l'Amour peut fournir d'agrément.

*- Si apres toutes ces choses il vou-
loit venir au nom , vous luy direz,*

H v

fidelle Mercure, qu'il ne connoitra jamais celle qui l'aime, que sous le nom de Rosaline; qu'il faut qu'il se serve de ce nom pour deviner le reste, s'il le peut, mais qu'il prenne garde qu'une trop grande curiosité ne ruine en un moment, ce que l'Amour tâche depuis si longtemps d'établir en sa faveur.

Le Feu cause tous les jours les plus funestes ravages, & l'exéple des malheurs qui en arrivent, n'augmente point la précaution. Rien n'est plus à déplorer que ce qui a suivy depuis quinze jours l'embrasement de la Maison de Mr du Vaux Trésorier des Gardes Françoises, Rue S Denys, proche S. Sauveur. Deux Corps de Logis ont presque esté tout-à-fait brûlez, & le troisiéme du fond a couru grand risque. Le manque
de

de soin a causé tout ce desordre. Un Commissaire ayant un Appartement dans cette Maison, avoit prié Madame Galonnier, Veuve d'un Secrétaire du Roy qui y logeoit comme luy, de luy prestér son Laquais, parce qu'il soupçoit en Ville. A son retour, le Laquais qui avoit servy à le ramener, mit le pied sur le Flambeau, & le Commissaire l'ayant pris, le laissa imprudemment dans un Cabinet remply de Papiers, sans examiner s'il estoit éteint entièrement. Quelque temps apres, le Flambeau se ralluma, & mit tout le Cabinet en feu. L'embrasement se communiqua bientôt aux endroits les plus voisins, avec tant de violence, que ce fut un mal sans aucun remede. Le Commissaire fut le premier qui s'en apperçût. Comme il devoit

voit épouser au premier jour la Fille de Madame Galonnier, il courut les avertir l'une & l'autre du péril où la flâme les mettoit. Elles se sauverent avec la frayeur qu'il est aisé de s'imaginer, & furent à peine en lieu d'assurance, que la Mere se souvint d'une Cassete, où il y avoit beaucoup d'argent, & des Pierreries. Il luy fut impossible de se résoudre à l'abandonner. Le feu n'ayant point encore gagné sa Chambre, elle se persuada qu'elle auroit le temps de retirer la Cassete, & sans consulter personne, elle y retourna suivie de sa Fille, qui n'estoit âgée que de seize à dix sept ans, & qui crût la devoir accompagner dans un lieu où elle pourroit avoir besoin de secours. Il y a grande apparence qu'elles userent de toute la

la diligence possible. Cependant la flâme fut encor plus prompt qu'elles. Sa rapidité arresta la Merc, qui fut brûlée à demy , & la fumée étoufa la Fille. Pendant ce temps , tous ceux de cette Maison en estoient sortis, à la reserve du Curé de Conflans , Parent de la jeune Demoiselle , qui estoit venu à Paris pour faire la Cerémonie de son Mariage. Il dormoit alors si profondement, que quelque bruit qu'on pût faire , il ne s'évéilla qu'après que la flâme luy eust osté les moyens de fuir. Ainsi il perit aussi malheureusement que ses deux Parentes, & cé fut le lendemain un spectacle bien lugubre , de voir emporter ces Corps , qui n'eurent tous trois qu'un mesme Convoy.

La Comete ayant paru à Rome au mois de Decembre de l'année

l'année dernière , dans le Signe de la Vierge , de treize degrez d'étendue, chacun raisonneoit selon la force de son esprit , ou la timidité naturelle , lors qu'une Poule voulut faire parler d'elle, aussibien que la Comete. Elle étoit au Capitole chez Monsieur le Marquis Maximi. On dit qu'elle n'avoit jamais fait d'œufs. Sur la minuit elle commença à se faire entendre d'une façon extraordinaire, & reveilla par ses cris quantité de monde , comme autrefois les Oyes du Capitole réveillèrent les Soldats qui le gardoient. Il sembloit que cette Poule attendist quelqu'un pour se lever de dessus un œuf qu'elle avoit pondu. Le grand bruit qu'elle avoit fait , excita de la curiosité , & fit prendre l'œuf. On apperçût aussitôt de la lumière au travers,

VERS,

vers, & à la faveur de cette lumière on découvrit, les uns disent la figure de la Comete, & les autres, de quelque chose d'approchant. Il en est venu icy diferens de Rome, & je vous en envoie deux que j'ay fait graver. Cela vous fera connoistre qu'il est difficile d'assurer rien dans le monde, les sentimens des Hommes estant si fort partagez sur toutes choses, qu'ils le sont mesme dans celles de fait, sur lesquelles on ne devoit jamais l'estre, sur tout lors qu'il s'agit du rapport des yeux. Cet œuf encometé (vous voudrez bien faire grace au terme) a fait tant de bruit à Rome, où il a esté porté dans les plus grandes Maisons, qu'il y a presque fait oublier la veritable Comete. Mais ce n'est pas d'aujourd'huy qu'on voit

voit des prodiges dans la Nature. Je souhaite qu'on écrive autant sur cet œuf, que l'on fit il y a quelques années sur celui qui se trouva dans le corps d'un Serpent au Village de Poussan pres de Montpellier. Vous vous souvenez qu'il y avoit six monosyllabes sur cet œuf, rangez en colonne, parfaitement distinguez les uns des autres, & si bien écrits, qu'on auroit eu peine à les mieux marquer avec le pinceau. Ces mots étoient, *ou, pa, re, ma, me, pa*. Je vous envoyay en ce temps là un fort grand nombre d'Ouvrages sur ces paroles; & s'il m'en vient quelques-uns sur ce dernier œuf, vous pouvez croire que j'auray le mesme soin.

D'un Prodige je passe à un autre bien plus surprenant, & par consequent bien plus difficile à croire. C'est à l'Article de l'Escarbou

carboucle, dont vous me demandez des nouvelles ainsi que toute la France. Tout ce que je vous ay mandé là-dessus de Monsieur de Belmont est tres-veritable. C'est un Gentilhomme de merite, dont je garde le Memoire qu'il écrit de sa propre main en ma presence. Le Traité qu'il a fait avec Monsieur l'Evesque de Bellay, & qu'il m'a montré, est un Traité effectif; & des Gens de qualité, & dignes de foy, qui ont veu son seing, & qui l'ont reconnu, m'en ont assuré. Peut estre que Monsieur de Belmont s'estant confié à la parole du Païsan, a trop dit, en me disant qu'il avoit veu l'Escarboucle. S'il estoit vray qu'il l'eust veüe, il n'y auroit plus de doute dans cette affaire. Elle fait encor beaucoup de bruit. Le Païsan qui dit avoir tué le Dragon,

gon, a esté conduit prisonnier de la part du Roy à la Citadelle de Châlons sur Saone ; & un Prestre de ses Parens qui sçait ses secrets, a aussi esté mené prisonnier au Pont S. Esprit ; par les ordres de Sa Majesté. Tout cela marque qu'il y a, ou une Escarboucle, ou un grand concert de fourberie entre le Païsan & son Parent. Je reçois presentement des Lettres qui me marquent que Mr de Belmont est à Châlons , où il continuë à soutenir les mesmes choses que je vous ay rapportées, à tous ceux qui luy en parlent. Apres cela , Madame , je croy pouvoir assurer, quand mesme il n'y auroit point d'Escarboucle, quelle n'ay dit que des veritez , puis que le Fait demeure certain pour ce qui regarde le Traité qui est cause qu'on a arresté le Païsan.

La

La Benediction de la Chapelle & l'Eglise del'Hôpital General de Laon , sous l'invocation de S. Louis & de Sainte Anne , fut faite le 27. Decembre dernier par Monsieur Desmonts, Vicaire General de Monsieur le Cardinal d'Estrées , Chanoine & Grand Archidiacre de la Cathedrale. C'est luy qui depuis douze ans que cette Eminence est dans les Négotiations à Rome & ailleurs, a soutenu seul tout le poids du Diocese. La sagesse qu'il fait éclater en le conduisant le rend bien digne des louanges qu'il en reçoit tous les jours. Les Principaux de la Ville assisterent à cette Cérémonie , apres laquelle le Pere du Pont Jesuite fit un Sermon qui satisfit fort tous les Auditeurs , en suite dequoy la premiere Messe fut celebrée dans
cette

cette Chapelle avec une affluence de monde extraordinaire , par Monsieur de Vassan Chanoine & Trésorier de la Cathédrale , & l'un des anciens Directeurs Ecclesiastiques de cet Hôpital. Je ne sçay si vous sçavez que Monsieur le Cardinal d'Estrées en est Fondateur. Ce grand Prélat estant venu à Laon à Pasques dernier , témoigna beaucoup de joye de voir l'application avec laquelle ces Directeurs avoient travaillé, pendant son séjour dans les Païs Etrangers pour les Affaires du Roy , à la construction de cette Chapelle ; & continuant ses libéralitez ordinaires envers l'Hôpital , il résolut d'y faire élever à ses despens un superbe Bastiment de soixante & douze pieds de longueur, joignant la Chapelle, de mesme structure , alignement,

ment , & hauteur , afin d'y retirer les Garçons , qu'on pourroit par là separer d'avec les Hommes. Ce dessein ne fut pas plustost conçu, qu'on commença à l'exécuter. Les Directeurs s'y sont employez avec tant de zele , que si l'Hyver eust esté plus doux, ce Bastiment seroit maintenant dans son entiere perfection. Ce n'est pas à quoy cet illustre Cardinal borne les projets de sa pieté. Il en a medité d'autres beaucoup plus considerables pour l'ornement & agrandissement de cette Maison , aux interets de laquelle il est attaché avec une affection toute singuliere.

Mr de la Grange, Gentilhomme du Vivarés , apres avoir entendu pendant l'Avent quelques Sermōs du Pere de Langeron Recteur des Jesuites de Vésoul en Comté, a fait abjuration de l'Herésie de Calvin
en tre

entre ses mains dans la même Ville. Il sert le Roy dans ses Troupes depuis quarante ans, & est Officier de Cavalerie dans le Regiment du Chevalier Duc. Le Pere de Langeron est Frere de Monsieur le Marquis de Maulévrier.

Enfin, Madame, le Ballet intitulé *le Triomphe de l'Amour*, a esté dancé. Je vous en ay déjà parlé dans deux de mes Lettres. Dans la premiere je vous entretins de son Sujet; & dans la seconde, je vous ay marqué les noms des Personnes de qualité qui en devoient estre. Elles y ont dancé toutes, à la reserve de trois ou quatre qui ont eu permission de s'en retirer pour quelques raisons de bienséance. Je ne vous repeteray pas leurs noms. Le Livre du Ballet est public, on peut les y voir. Je vous diray seulement que la Musique de Mr de Lully a esté trouvée

trouvée tres-belle, aussi-bien que les Habits. La galanterie y a paru à l'envy avec la magnificence, le tout varié d'une maniere si agreable, qu'on est demeuré d'accord que le génie de Mr Berrin ne peut s'épuiser, quand il s'est meslé de quelque chose. Je croy vous avoir déjà mandé que le Sujet du Ballet, & les Vers que l'on y châte, étoient de Mr Quinaut. Vous connoissez sa maniere. Tous ses Ouvrages, sur tout quand l'Amour y entre, ont un caractere qui luy est particulier. Si Mr de Benferade qui faisoit tous-jours les Vers qui se chantoient aux Ballets, n'y a pas travaillé cette fois-cy, ceux qui regardent tous les Personnages, & que vous trouverez dans l'Imprimé du Ballet, sont de sa façon. Il faut entendre la Cour pour cela, & il la sçait mieux qu'Homme du monde, ayant fait
depuis

depuis plus de trente ans, tous les Vers de cette nature qui sont dans les Balets imprimez. Ce travail demande un esprit d'autant plus vif, qu'il faut faire des portraits délicats & en raccourcy, des Personnes dont on parle, par rapport aux Personnages qu'elles représentent. Monseigneur le Dauphin ne dansa point le premier jour du Ballet, mais on fut agréablement surpris quand on le dansa la seconde fois. Ce Prince eut paru à peine avec ceux de son Entrée, qu'il fut reconnu de tout le monde. Il s'éleva aussi-tôt un bruit d'applaudissement & de joye, qui occupa quelque temps toute l'Assemblée. Vous jugez bien avec quel plaisir on le vit dancer, puis que c'estoit une preuve de l'entier retablissement de sa santé. Il a résolu de se donner le divertissement de son Entrée une fois

fois chaque semaine. Madame la Dauphine qui s'estoit fait admirer dans toutes les fienhes par sa justesse à la dance, s'attira de nouvelles acclamations le second jour qu'elle parut. Aussi fit-elle une chose assez extraordinaire. Madame la Princesse de Conty estant malade, & n'ayant pû dancier ses Entrées, le Roy dit deux heures avant le Balet, qu'il falloit que Madame la Dauphine en dançast quelqu'une. Son dessein n'estoit pas que ce fust dès ce jour mesme. Cependant cette Princesse apprit sur l'heure une grande Entrée toute remplie de figures, & dans laquelle il y a plus de douze reprises. Ainsi toute la Cour fut fort étonnée de luy avoir vû faire en moins de deux heures, ce qu'une Personne moins intelligente n'auroit pas appris

Janvier 1681.

I

en quinze jours.

Je ne ſçaurois finir cet Article ſans vous parler de l'Entrée, où Mademoiſelle de Nantes dance ſeule. Elle s'en acquite avec tant de grace, de legereté, & de juſteſſe, qu'elle enchante tout le monde. Auſſi n'a-t-on jamais veu perſonne qui euſt l'oreille plus fine, ny plus d'agrémēt pour toute ſorte de dances. Quelqu'un ayant dit au Roy dans une Repetition generale où Sa Majeſté ſe trouva, que parmy le grand nombre d'Inſtrumens, on n'entendroît pas aſſez les Caſtagnettes que cette Princeſſe bat admirablement bien; le Roy répondit que ceux qui devoient ſe meſſer avec elle à la fin de l'Entrée, les batoient auſſi. Monsieur le Duc de S. Aignan prit la parole, & dit, *On ne les entendra pas, Sire, le batement des*
mains

main de toute l'Assemblée, empêchera d'ouïr celui-là. Il seroit fort difficile de bien louer Mademoiselle de Nantes, quoy qu'elle soit dans un âge où les autres ne sont encor qu'Enfans ; & c'est avec beaucoup de justice que Monsieur de Bensérade a dit d'elle,

*Que de naissantes Fleurs ! ô que
cette Princesse*

*Représente bien la Jeunesse,
Et qu'elle aura de grace & de facilité*

*A représenter la Beauté !
Heureuse de pouvoir un jour estre
fidelle*

A tous les traits de son Modèle.

Ce n'est pas aux agrémens extérieurs que sont bornées les perfections de cette jeune Princesse. Comme elle a le jugement for-

mé, avec un esprit très-vif, on trouve dans tout ce qu'elle dit beaucoup de bon sens & de fel, & jusqu'aux manieres de parler, tout est remarquable en elle. L'Espagnol ne luy est pas moins familier que le François, & c'est un très-grand plaisir de luy entendre faire un Conte en cette Langue, ou rapporter quelque chose qu'elle ait lû. Elle ne manque jamais à l'affaisonner de traits d'esprit qui sont de son propre fonds, & qui valent beaucoup mieux que tout ce que les Livres luy fournissent. Joignez à cela une grace merveilleuse dans les moindres choses qu'elle fait, & une humeur engageante qui charme tous ceux qui ont l'avantage de l'approcher. C'est l'effet des soins qu'on a toujours eus de son éducation, dont le bonheur joint à un natu

naturel incomparable, la rend digne Sœur de Monsieur le Duc du Maine.

Il y a tous les soirs des Divertissemens à la Cour , aujourd'huy Balet, demain Comedie Françoisse ou Italienne, & le jour suivant Bal & Mascarade. Les Dames dans une grande parure , sans pourtant estre masquées, reçoivent les Masques chez Madame la Dauphine. Monseigneur le Dauphin y alla dernièrement vêtu en Sauvage. Son Habit estoit tres-bien entendu , & l'on fut longtemps sans reconnoître ce Prince. Il étoit accompagné de Monsieur le Prince de la Roche-sur-Yon , de Monsieur le Comte de Brionne, de Mr le Marquis d'Alincour , de Mr le Marquis de Moüy , de Mr le Comte de Fiesque, & de Mr de

198 MERCURE

Mimeures. Il y eut plusieurs autres Mascarades le même jour très-magnifiques, & entr'autres celle de Monsieur le Comte de Vermandois, dont estoient Mr & Madame de Mortemar, Madame la Marquise de Seignelay, & plusieurs autres. Les Bals regnent aussi à Paris où il y a beaucoup d'Assemblées tous les soirs. La Comédie y en attire toujours de fort grandes malgré la rigueur de la Saison, & *Arlequin - Mercure Galant*, autrement, *Dieu Mercure*, fait fort admirer cet incomparable Acteur,

Les François ont donné depuis trois jours la première Représentation de *Zaïde, Princesse de Grenade*. C'est une Pièce tout-à-fait agreable, dont les Vers sont naturels, les pensées brillantes, & les incidens fort peu communs.

Elle

Elle est bien jouée, & on voit assez par la dépense que les Comédiens ont faite pour des Habits extraordinaires, qu'ils n'ont point douré de son succès. Ils doivent jouer sur la fin du Carnaval, une Comédie en cinq Actes, intitulée *La Pierre Philosophale*. On dit qu'elle est remplie de Spectacles d'une invention tres-singulieres, & qui ont même quelque chose de grand. Ceux qui cherchent la Pierre Philosophale ayant plus d'un but, & cette Science en renfermant plusieurs autres, ce Sujet doit faire attendre beaucoup de diversité.

Le Jeudy 23. de ce mois, Mr l'Abbé le Camus, Fils de Mr le Premier Président de la Cour des Aydes, soutint une These pour Tentative, en la grande Salle extérieure de Sorbonne. Mr le Coadjuteur de Roüen y presida, & dis-

puta le premier avec toute la capacité possible. Ce jeune Abbé répondit avec beaucoup de doctrine, de netteté, & de grace. Il y eut un concours universel de toutes les Compagnies de Paris, Archevêques, Evêques, Ducs & Pairs, & autres Personnes très qualifiées. L'Acte commença précisément à une heure, & finit à six. Chacun admira le Souûtenant; & dans les louanges qu'il reçut, on peut assurer que la flatterie n'eut aucune part, puis qu'on ne s'est jamais acquité plus dignement d'une pareille Action.

Nous avons présentement un nouveau Remede qui fait bruit de jour en jour. C'est un Esprit de Vin composé, dont les effets sont d'autant plus merveilleux, qu'il guérit les plus grandes maladies, sans le secours de la Saignée. Il s'appli

s'applique extérieurement sur le corps , meslé avec six fois autant d'eau , & quelquefois tout pur , quand le mal devient pressant. Le Remede agit par une insensible transpiration, en ouvrant les pores, & tirant au dehors les humeurs malignes qui causent les maladies. On en a veu plusieurs cures surprenantes.

Je viens à l'Explication des Enigmes du dernier Mois. Monsieur Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy , a renfermé le vray Mot de la premiere des deux en Vers, dans ce Madrigal.

M*ercure est en humeur, Mercu-
re est toute en joye;
Et pour faire éclater sa liberalité,
Dans ce Mois de Janus il nous a
présenté,
Sinon un bel Habit , du moins la
Petite Oye.*

Ce même Mot a esté trouvé par
 Mademoiselle Lonmeau, du Mans;
 & par Messieurs Samson; d'Ab-
 béville; F. Ha. du Mesnil, de
 Chambrais en Normandie; De
 Languedoc, Procureur au Parle-
 ment de Bretagne; L'Hermite de
 Sacé, pres de Pontorçon; & le
 Solitaire de la Rue des Arciss les
 cinq derniers en Vers.

On a aussi expliqué cette même
 Enigme sur *la Mode, la Veste, les*
Lettres d'Imprimerie ou Alphabet,
la Barbe & la Perruque.

Le vray Mot de la seconde est
 dans ce Quatrain de Monsieur
 Richebourg de Crucy.

Aprenez, Mercure Galant,
 Ce Proverbe reçu dans les plus
 grandes Villes;
 Lors que l'Hostesse est belle, & le
 Vin excellent,
 Les Enseignes sont inutiles.

Ceux qui l'ont expliquée sur ce
 mesme Mot, sont M^r l'Abbé Vau-
 cler, de Moleme ; Guerignon, de
 Montargis ; Hutuge d'Orleans, de-
 meurant à Mets ; Carrier, Avocat à
 S. Estienne en Forest ; & Mesdames
 de la Tuste, & de la Guette. Quel-
 ques-uns ont crû que c'estoient
les Dents, les Cartes, les Plumes, les
Passions, & les Marionnetes.

Plusieurs ont expliqué l'une &
 l'autre dans leur vray sens, & ce
 sont M^r le Roux, Peintre dans la
 Ruë Royale ; Le bon Clerc de
 Châlons sur Saône ; L'Inconstant
 de Profession, le Perroquet des
 Muses ; La belle Drion, de Pro-
 vins ; L'aimable Euterpe ; L'Abbé
 de Cary, de Marseille ; L'Amante
 sans amour ; La Spirituelle Cal-
 liope ; La belle Recluse, & Plau-
 tine la Cadete. En Vers, Mes-
 sieurs le Chevalier Blondel ;
 L'Abbé

L'Abbé de la Ruë Montmartre,
Caudron , d'Abbeville ; M. ou le
Poulet perdu recouvert de la bel-
le Mouton d'Alençon ; Le Con-
seiller de la Ruë des cinq Dia-
mans ; Le Rat du Parnasse du
Cloistre S. Medoric ; Made-
moiselle Bastonneau , de la Ruë
des cinq Diamans ; & la Blondi-
ne Guerin.

Voicy deux nouvelles Enigmes
en Vers que je vous propose. La
premiere est de Monsieur de la
Mare-Chennevarin de Rouën.

E N I G M E.

T Andis que je regnois , on voyoit
à ma suite
Un tres-grand nombre de Sujets :
Si les uns d'inconstance accusoient
ma conduite ,
L'avois pour d'autres des attraits :
Je

Je leur faisois du bien ; mais lors que
mon caprice

Me portoit à faire du mal,
Plusieurs, si je manquois de leur
estre propice,

Se voyoient presque à l'Hôpital.

Mesme on parloit de moy jusque sur
le Theatre,

Quand un renommé Potentat
Ne pouvant me souffrir, m'a bientôt
fait abatre,

En me chassant de son Etat.

AUTRE ENIGME.

JE vay dans tous les lieux, je suis
de tous les temps,

Et j'ay pris toutefois mon origine en
France ;

Je me meste par tout avec toute assu-
rance,

Et parle librement des petits & des
grands.

Tous



Tous ces Philosophes antiques
 Dont vous voyez remplir les plus
 vastes Boutiques ;
 Ces fameux Orateurs qui vous ont
 fait la loy ,
 N'en ont jamais tant sçeu que moy.



Ma science est universelle ,
 Et je ne sçay parler qu'en langage
 François ;
 J'écris, je dis, je fais cent choses à la
 fois,
 Et j'apporte de tout la première nou-
 velle.
 Aux plus sçavans Docteurs, aux plus
 rares Esprits.
 Je donne de la Tablature,
 Et vous-mesme, Galant Mercure,
 Vous vous servirez souvent de ce que
 je vous dis.



Mais vous ne faites pas comme ces
 Gens sans foy. Com-

*Comme ces langues indiscrettes,
Qui pour faire éclater des intrigues
Secretes,
Disant ce qu'il leur plaît, se déchar-
gent sur moy.*

Monfieur Gardien, Secrétaire du Roy, & Monfieur l'Abbé Minot, ont trouvé le vray fens de l'Enigme en Figure d'Ascanius, en l'expliquant sur *le Fusil*. Le Pere, est le Fer; la Mere, la Pierre; & le Petit avec sa flâme, l'Etincelle qui est produit par cette Pierre & ce Fer. Le Matelas est la Méche, & la Couche est la Boîte du Fusil. Je ne puis m'empescher de mettre icy l'agreable Explication de la Blondine Guerin, qui n'ayant pas trouvé *le Fusil*, a tourné l'Enigme sur *la Chandelle*. Aussi bien ne le bat-on que pour l'allumer.

Eaut-

F Aut-il se tourner la cer-
velle,

En ruminant & recherchant
Quelque chose de fin sur l'Enigme
nouvelle.

On y voit pres d'un Lit *Enée* & sa
Femme,

Avec *Ascanius* ardent;

Cet Ardent n'est qu'une Chandelle
Qu'ils éteignent en se couchant.

Au lieu d'une nouvelle Enigme
en Figure qui n'a pû estre preste
ce Mois-cy, je vous donne les
nouveaux Jettons de cette année,
dont j'ay ramassé la plus grande
partie selon ma coûtume. Comme
la curiosité qu'on a de voir ces
Jettons n'est que pour les Devi-
ses, j'ay fait seulement graver les
Revers. Ainsi la Médaille du mi-
lieu ne vous fait point voir le Por-
trait du Roy qui est d'un costé.

Cette

Cette Médaille a esté faite en Allemagne. Vous voyez dans son Revers une Epée, un Bouclier, & une Corne d'Abondance, avec ces mots, *Sub Clypeo, ferro & aura*. Au dessous est la Figure de la France, qui tient d'une main celle de Justice environnée de Serpens, dont elle forge une Palme sur une Enclume, avec ces paroles, *Pacem prudentia cadaverum* le lointain, & nité.

le jeune, & Quinaut, tous trois de l'Académie Française. Monsieur Charpentier a fait la quatrième, Monsieur l'Abbé Tallemant, la première, la troisième, & la sixième; & Mr Quinaut, la huitième.

La première est pour le Trésor Royal. On y voit un Aqueduc, avec ces mots, *Vebit, non servat*. L'Aqueduc ne sert qu'à porter les eaux qui coulent sans cesse, & ne
 Le Trésor
 par

sageſſe, eſt la Couronne du Mary.

La troiſième a eſté faire pour Madame la Dauphine. Elle repréſente la Couronne d'Ariadné, tel le qu'on la voit au Ciel parmy les Conſtellations. Ces paroles ſont autour, *Novum decus addita Cælo.*

Ariadné fut aimée de Bacchus, Fils de Jupiter, qui l'épouſa, & qui fit mettre ſa Couronne au nombre des Conſtellations. Cela convient admirablement à Madame la Dauphine, qui a épouſé le digne Fils de LOUIS LE GRAND, & qui par ſa naiſſance & les rares qualitez a mérité de ſe voir placée dans la plus auguſte Famille du monde.

La quatrième eſt pour la Marine. Elle nous fait voir un Phare que la Mer entoure, avec du feu, allumé enhaut, & ce commencement de Vers, *Per ſcopulos dat tu-*

tus

ius iter , pour faire entendre que la prudence de Sa Majesté est un Phare , qui a conduit le Vaisseau de l'Etat en seureté au milieu des perils dont nous l'avons veu environné.

La cinquième est pour l'Artillerie. Ce sont des Canons démontez , & qui n'ont point d'occupation , avec ce demy Vers de Virgile, *Deus nobis hac otia fecit*. Rien ne marque mieux le bonheur dont nous jouissons , par la Paix que Sa Majesté nous a donnée.

La sixième est pour les Bâtimés. On y découvre un Aigle dans son aire, avec ces paroles , *Domos , non ad otia*. Un Aigle bâtit son nid avec soin, & le rend le plus cōmode qu'il peut, mais ce n'est pas pour y demeurer oysif. Il s'occupe incessamment à la Chasse, où il exerce sa force contre d'autres Animaux.

Ain

Ainsi le Roy fait bâtir de magnifiques Palais pour luy & toute sa Cour, mais son cœur se porte à des pensées bien plus nobles. Il est sans cesse appliqué à gouverner son Etat, à prévenir les desseins de ses Ennemis, & il n'y a point de momens où il ne veille pour l'intérêt de sa gloire, & pour le bien de ses Peuples.

La septième est pour l'Ordinaire des Guerres. C'est un Soleil dardant ses rayons sur des Lys, avec ces mots, *Hoc lumine florent*. Tout le monde sçait que la France doit au Roy le haut point de gloire où elle est montée.

La huitième est pour les Parties Casuelles. C'est une Ancre, environnée de ces mots, *Salus perituris*. De mesme qu'une Ancre sert à sauver ceux qui estant prêts de donner contre un écueil, sont en

en danger de périr; le Droit annuel que les Officiers de ce Royaume portent aux Parties Casuelles, conserve les Charges qu'ils perdroient sans ce secours.

La neufvième est pour les Pôts & Chaussées. Ce, sont deux Arches, avec ces mots, *Eduxit me de latofecis*, pour faire entendre que les Chaussées qu'on élève dans les chemins bas & enfoncez, entendent par tout le passage aisé.

La dixième est pour la Ville. C'est un Navire, avec ces paroles, *Unde omnia regimen*. La Ville nous fournit tout, ou nous fait tout fournir. On ne m'a pû dire le nom de ceux qui ont inventé cinq de ces Medailles. Elles ont esté gravées par Mrs Chéron & Loir. Il y en a deux qui ne lesõt point encor & que je vous enverray le Mois prochain. Ce sont les Galeres, & l'Extraordinaire des Guerres.

On m'apprend que Monsieur l'Abbé de Bragelonne s'est attiré de grands applaudissemens à Mets, où il a presché dans l'Eglise des Jesuites le premier jour de l'Année. L'Assemblée estoit toute ensemble tres-nombreuse & tres-choisie. Monsieur d'Aubusson de la Feuillade, Archevesque d'Ambrun, & Evêque de Mets, s'y trouva, avec la plus grande partie du Parlement & du Clergé, & tout ce qu'il y a de Personnes considerables dans cette Ville. Cet Abbé est Fils de Monsieur de Bragelonne, Premier President de Mets.

Vous me demandez, Madame, ce que c'est que Monsieur de Longueval qui dance au Balet Dans l'entrée des huit Amours, parce que vous en connoissez plusieurs qui portent ce nom. C'est Mon

Monsieur le Marquis d'Haraucourt, décendu de cette Branche, qui est celle de l'Aîné de tous ceux qui sont en France. Il y en a d'autres en Allemagne & en Flādre, dont Mr le Comte de Buguoy est l'aîné. Cette Branche d'Haraucourt a l'honneur d'estre alliée à la Reyne de Portugal, à Madame Royale, à Madame la Duchesse, & à Messieurs de Vendosme. Les Ayeux de ce jeune Marquis d'Haraucourt Longueval, qui dance au Balet, ont possédé les premieres Charges de la Cour, & eu l'avantage de se faire toujours distinguer dās les Armées par leur bravouſe, & par leur attachement particulier au Service. La mere du Marquis dōt je vous parle, est de la Maison de Pipemont en Flandre. Elle a perdu deux de ses Freres dans les Armes. Son

Aîné

Ainé est Colonel d'un Regiment de Cavalerie. C'est une des plus belles Femmes du Royaume , & qui est demeurée Veuve dās une grāde jeunesse, M. son Mary étant mort dans le Service il y a six ans.

J'ay eu raison de vous dire que l'on ne s'accorde presque jamais sur les Points de fait. Apres vous avoir fait part de deux Figures diferentes de l'œuf de Rome , où l'on a trouvé les images naturelles de la Comete , je reçois présentement de Rome mesme une autre Figure de ce mesme œuf, encor diferente des deux premieres. On y voit une Comete avec une queue. Cette Comete a au milieu une petite Etoile, & au dessus d'elle, une espee de Croix de Lorraine, qui touche à une petite portion de Cercle. Il y a deux autres Figures d'œuf jointes au pre-

Janvier 1681.

K

mier, l'un trouvé deux jours après l'œuf de la Comete, & l'autre quād elle a commencé à disparoistre. Ainsi ce sont trois œufs qui en mesme temps ont fait bruit à Rome. Le second n'a de remarquable que la figure d'une Boule toute tachetée, & au dessous, celle d'un fort gros Serpent. Le troisième n'a que deux petites figures de Boules assez imparfaites. C'est quelque chose de surprenant que ces jeux de la Nature qui ont paru avec la Comete, si pōurtant ce sont de vrais jeux de la Nature; car j'ay quelquefois entendu dire qu'il y a des eaux qui pénètrent l'écaille des œufs, & avec lesquelles on trace au dedans telles figures qu'on veut.

Ceux qui voudront se guérir de la peur de la Comete, peuvent aller voir la petite Comedie que la

la Troupe Royale des Comédiés François a commencé de représenter, sous le mesme titre de *la Comete*, avec beaucoup de succès. Elle fait connoître qu'on n'a aucun lieu de s'en effrayer, & marque d'une maniere tres-enjouée, l'opinion du fameux Descartes sur cette matiere.

Le Peuple a toujours voulu que les Cometes fussent le présage de la mort des Grands. C'est là dessus qu'un fort galant Homme ayant appris que l'Elephant de Versailles estoit mort, a fait l'Impromptu qui suit.

I N P R O M P T U.

Assurez-vous que la Comete,
Du Ciel la funeste Interprete,
Prédit toujours la mort d'un Grand.
Ne voila-t-il pas qu'à Versaitle,

*Etendu, couché sur la paille
Vient de mourir un Elephant ?*

Si ma Lettre estoit moins longue, je vous ferois part icy d'une Avanture de la Comete, que je remets à une autre fois, pour vous apprendre la mort de Monsieur le Comte de Vaillac. Il s'appelloit Jean-Paul de Gourdon de Genouillac, estoit Premier Baron de Guyenne, Chevalier des Ordres du Roy, Chevalier d'Honneur de Madame, Lieutenant General des Armées de Sa Majesté, & avoit esté Premier Ecuyer de Monsieur & ensuite Capitaine de ses Gardes. Jamais Homme ne fut plus universellement aimé & estimé. Il avoit la plus belle ame du monde, une droiture admirable dans toutes ses actions, & une sincerité sans égale. Son zele pour tout ce qui regardoit le Roy estoit incroyable

croÿable. Il a serÿ tres-utilement en plusieurs rencontres, & particulièrement pendant les mouvemens de Guyenne. La considération où il estoit dans cette Province, fut cause que luy seul, à la teste de ses Amis, il rendit des services d'une fort grande importance. Sa Maison est tres-illustre, & il est mort le 18. de Janvier en sa 61. année.

Dimanche dernier, 26. de ce mesme mois, sur les onze heures du soir, Madame la Maréchale du Plessis, Dame d'Honneur de Madame, se trouva surprise d'apoplexie, âgée de 78. ans. Tous les Remedes qu'on employa furent inutiles, & elle mourut un peu apres. C'estoit une Dame d'une tres grande vertu, & qui faisoit éclater sa pieté en toutes rencontres. Elle s'appelloit Colombe le

Charron, & estoit Veuve de Messire César Duc de Choiseul, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Monsieur, Premier Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur & Lieutenant General pour sa Majesté des Pais & Evêché de Toul.

Monsieur de Bernieres, Procureur General au Parlement de Roüen, est mort aussi depuis quelques jours. C'estoit un Magistrat fort aimé, & qui par ses manieres honnestes s'estoit acquis une estime générale. Aussi peut-on assurer que toute la Ville a pleuré sa perte. La Maison de Bernieres est une des plus considérables de la Robe, & a de tres-grâdes Aliâces.

Je finis par le recit de deux autres morts, arrivées le 15. de ce mois à Angers, de la maniere du

mon

monde la plus tragique. Un Homme, ayant une Charge qui luy donnoit droit de porter l'Epée, quand il ne l'eust pas, eu par sa naissance, entra dans une si forte jalousie de quelques soins qu'un jeune Marquis rendoit à sa Femme, qu'il n'eust plus aucun repos. Il luy fit d'abord les reproches les plus aigres des honnestetez qu'elle avoit pour le Marquis, & la Dame n'ayant pas laissé de le voir encor chez une Amie malgré sa defense, il n'en fut pas plustost averty, qu'il perdit l'usage de sa raison. Il vint des paroles à des traitemens indignes, & fit connoistre à sa Femme par une fâcheuse épreuve, qu'il étoit jaloux jusqu'à la fureur. La Dame, aussi fiere qu'elle paroissoit aimable, se trouva si indignée de l'emportement de son Mary, qu'elle reso-

lut de s'en vanger. D'autres auroient borné leur vangeance à rédre heureux le jeune Marquis. Elle en usa d'une autre maniere. Comme elle avoit beaucoup de courage, & qu'aimant les armes avec passion, elle prenoit quelquefois plaisir à tirer un Pistolet, à manier l'Epée, elle s'habilla en Homme, & avec une grande Perruque qui luy cachoit une partie du visage, elle alla attendre son Mary dans une Ruë écartée, où elle sçavoit qu'il devoit passer. Si tost qu'elle l'aperçeut, déguisant sa voix, elle luy cria de se défendre, & courut sur luy avec une résolution si déterminée, que quoy qu'il pust faire pour se garâtir du coup, elle luy passa l'Epée au travers du corps. Le Mary se sentant blessé mortellement, ramassa tout ce qu'il avoit de vigueur, & luy donna

na

na à son tour deux coups mortels qui la jetterent par terre. Elle s'écria qu'elle estoit morte, & l'infortuné Mary ayant reconnu sa voix, apprit avec beaucoup de douleur qu'il avoit tué sa Femme. Le sang qu'il perdit ne luy laissant point assez de force pour se soutenir, il tomba à costé d'elle. Ils se dirent beaucoup de choses fort tendres, & se demanderent réciproquement pardon, en s'embrassant. On accourut pour les secourir, mais il fut impossible de les sauver, & ils moururent tous deux dès le mesme jour. La Dame estoit de Famille noble, grâde, bien-faite, brune, mais fort agreable, avoit beaucoup d'enjouement, le visage rōd, & les dents fort belles.

Le Roy a honoré Monsieur l'Abbé d'Hervault, nommé depuis peu Auditeur de Rote, d'un
Brevet

Brevet de Conseiller d'Etat. Il est Docteur de Sorbonne. Le nom de sa Maison est Yloré. C'est un ancien nom de Touraine. Le premier qui s'y voit estably, & dont la suite se justifie par Titres, est un Litard Yloré qui vivoit environ l'an 1100. & est qualifié Sénéchal du Comte d'Anjou, Fils de Foulques Roy de Jerusalem. Cette Maison a toutes les anciennes marques de grandes Noblesse, mais elle se glorifie principalement de n'avoir jamais pris de mauvaises Alliances, & d'avoir toujours esté attachée au service des Roys avec une fidelité singuliere.

Le Livre de Monsieur de Blegny, intitulé, *La Découverte de l'admirable Remede Anglois*, a donné lieu à Monsieur Spon, fameux par quantité de sçavans Ouvrages, d'en

d'en faire imprimer un autre qui a pour titre, *Observations sur les Fieures & les Febrifuges*. Ces observations sont aussi utiles que curieuses, & se vendent chez le Sieur Blageart, Court-neuve du Palais, au Dauphin.

J'ay oublié de vous dire que plusieurs Gentilshommes d'Andely, & des environs, ayant fait une grande Partie de Chasse le jour de la Feste de S. Hubert, ont donné depuis ce temps des Festes continuelles à toute la Noblesse du Pais de l'un & de l'autre Sexe. Il y a eu deux fois la semaine diverses Tables servies avec autant de propreté que d'abondance, & les Violons n'ont point manqué à tous ces Repas. Les derniers ont esté precedez de la Representation des *Fâcheux*, & de la petite Comédie du *Deuil*.
Jugez

gez combien de plaisir reçurent les Dames qui avoient esté invitées à ce Divertissement, puis que tous les Rôles furent jouëz avec toute la justesse & tout l'agrément possible. On y admira sur tout une fort aimable Personne, aussi considérable par ses belles qualitez que par sa naissance, qui fit tout ce qu'on eust pu attendre d'une Actrice consommée, dans le Personnage qu'elle voulut bien représenter. Andely est une petite Ville à sept lieues de Roüen, où il y a Présidial, & de fort honnestes Gens. Je suis, Madame, vostre &c.

A Paris ce 31. Janvier 1681.

